

RAPPORT

D'ACTIVITÉ

20

23



Association Ligérienne
d'Addictologie

SOMMAIRE

- 5** MOT DE LA PRÉSIDENTE
MOT DU DIRECTEUR
- 6** PRÉSENTATION DE
L'ASSOCIATION LIGÉRIENNE
D'ADDICTOLOGIE
- 8** LE FONCTIONNEMENT
- 14** CSAPA AMBULATOIRE
- 26** CSAPA HÉBERGEMENT
- 30** CAARUD LA BOUTIK
- 34** FORMATION
- 36** ANIMATION
TERRITORIALE - PARTENARIAT
- 37** ANIMATION
DE LA VIE ASSOCIATIVE
- 38** L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL



MOT DE LA PRÉSIDENTE



En cette période troublée, voire anxiogène d'un monde en mutation, sous tension, évitons de nous laisser sombrer par cette musique, latente qui nous berce dans l'obscurité où nous avons l'impression que plus rien ne va.

Nous devons garder espoir, parce que c'est tout simplement l'engagement d'ALiA.

Ce pari sur l'avenir optimiste est possible, tant que nous aurons compris que notre force est ce travail que nous devons impérativement continuer à mener ENSEMBLE.

Ce rapport d'activité en témoigne.

Je profite de ce premier mot pour remercier l'ensemble des équipes de votre implication au sein d'ALiA, ainsi que Monsieur PERROCHEAU et mes chers collègues et membres de la gouvernance qui me permettent de continuer dans de très bonnes conditions la présidence de Monsieur Jean -Louis RONDEAU à qui je souhaite prompt rétablissement.

Vous souhaitant une bonne lecture, rappelez-vous que qui que nous soyons, nous sommes tous riches de quelque chose.

— Meriem **BABA** —

MOT DU DIRECTEUR



Au sein de notre société contemporaine, la lutte contre les addictions et la réduction des risques liés à la consommation de substances psychoactives représentent des enjeux majeurs de santé publique. ALiA s'inscrit comme un acteur engagé et déterminé dans la prise en charge des personnes concernées par ces problématiques.

Le présent rapport d'activité vise à rendre compte de l'ensemble des actions entreprises par le Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) et le Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues (CAARUD) au cours de l'exercice 2023. Ces deux structures, intégrées dans un même écosystème de prise en charge, œuvrent de concert pour offrir un accompagnement global et personnalisé aux usagers et à leur entourage.

Au travers de ce rapport, nous souhaitons mettre en lumière les actions menées, les résultats ob-

tenus et les défis rencontrés durant cette période. Nous tenons également à exprimer notre gratitude envers l'ensemble des partenaires institutionnels, associatifs et communautaires qui contribuent, par leur soutien et leur collaboration, à la réalisation de notre mission commune.

Ce document se veut être un outil de transparence et de communication. Il reflète notre engagement constant à améliorer la qualité de nos services et à répondre aux besoins évolutifs des personnes que nous accompagnons.

Nous vous invitons donc à parcourir ce rapport d'activité, fruit du travail collectif et de l'engagement quotidien de toutes les équipes de l'association auxquelles j'adresse mes plus sincères remerciements pour leur action.

Bonne lecture

— Pierre **PERROCHEAU** —

PRÉSENTATION DE

L'ASSOCIATION LIGÉRIENNE D'ADDICTOLOGIE

Son histoire

L'Association Ligérienne d'Addictologie (ALiA), a été créée le 4 juin 2009 par le regroupement de trois associations du Maine-et-Loire gérant des centres d'accueil et de soins en alcoologie et en toxicomanie. Le rapprochement de ces trois associations a été impulsé par le schéma régional médico-social des Pays-de-la-Loire de mars 2009 qui prévoyait l'autorisation d'un unique CSAPA sur le département. Durant dix années, ALiA, fruit de la mise en commun des savoirs et cultures de ces trois associations, s'est modelée une image, un profil, fait d'expertises partagées.

L'absorption en 2019 des associations « mères » par ALiA fait franchir un nouveau cap à l'association. De nouvelles instances de gouvernance sont mises en place. Toute personne physique ou morale peut dorénavant demander son adhésion.

Son objet

« Être force de proposition et participer à la mise en œuvre des politiques sanitaires et médico-sociales en matière d'addictologie, afin de répondre aux besoins et spécificités du Maine-et-Loire ;

Promouvoir et organiser toutes activités sociales, sanitaires et médico-sociales et toutes activités d'information, de formation et de recherche sur les addictions et la prévention des conduites addictives..

(Statuts A.Li.A. – modifiés le 19 septembre 2019)

Ses valeurs

- **La citoyenneté des usagers.**
- **Le respect des droits.**
- **Le respect de l'usager** (de ses attentes, de sa dignité, de ses convictions, de ses croyances, de son rythme, de son histoire, ...).
- **La bienveillance et la bientraitance.**
- **La confidentialité des informations.**
- **La solidarité active.**
- **La promotion de l'usager.**
- **La responsabilisation de chaque acteur.**

Ses établissements

ALiA gère deux établissements médico-sociaux :


1 Un **CSAPA** : Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

2 Un **CAARUD** « La Boutik » : Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues

ALiA porte également les missions dévolues au **CAAd49** : Comité des Acteurs en Addictologie du Maine et Loire.

Ses missions

Missions du CSAPA :

- L'accueil, l'information, l'évaluation médicale, psychologique et sociale et l'orientation de la personne ou de son entourage.
- La réduction des risques associés à la consommation de substances psychoactives.
- La prise en charge médicale, psychologique, sociale et éducative qui comprend diagnostic, prestations de soins, accès aux droits sociaux, aide à l'insertion ou à la réinsertion.
- Les consultations jeunes consommateurs (CJC) 
- Les consultations de proximité.
- Les activités de prévention et de formation.
- La prise en charge des addictions sans substances.
- L'intervention auprès de personnes détenues ou sortant de prison.

Missions du CAARUD : **LA BOUTIK**

- L'accueil collectif et individuel.
- L'information et le conseil personnalisé.
- Le soutien dans l'accès aux soins.
- Le soutien dans l'accès aux droits.
- La mise à disposition de matériel de prévention des infections.
- L'intervention de proximité à l'extérieur du centre.
- La participation au dispositif de veille, à la recherche, à la prévention et à la formation sur l'évolution des pratiques des usagers.
- Recensement et évaluation des besoins.

Missions du CAAd 49 :

- L'information aux usagers concernant l'offre en addictologie.
- L'information des professionnels et des bénévoles.
- L'aide aux personnes pour aller vers le soin.
- La gestion des situations complexes.
- Le recensement et l'évaluation des besoins sur le territoire.
- L'appui logistique à la planification et à l'organisation du parcours de santé.

Son organisation

Le CSAPA est organisé en deux pôles d'activité :

- 1 **Un pôle ambulatoire** : Les équipes du pôle ambulatoire sont présentes sur les villes d'Angers, Cholet et Saumur. Dans une intention d'aller vers, des consultations de proximité sont organisées à Baugé et Beaupréau.
- 2 **Un pôle hébergement** : Il se compose du Centre Thérapeutique Résidentiel (CTR) implanté à Beaupréau et de 6 appartements thérapeutiques sur les communes de Cholet et Angers.

Le **CAARUD** est également réparti sur le département et adossé à l'architecture du CSAPA sur les villes de Cholet et de Saumur. A Angers, le CAARUD est installé en proximité de la gare dans un local dédié à son activité.

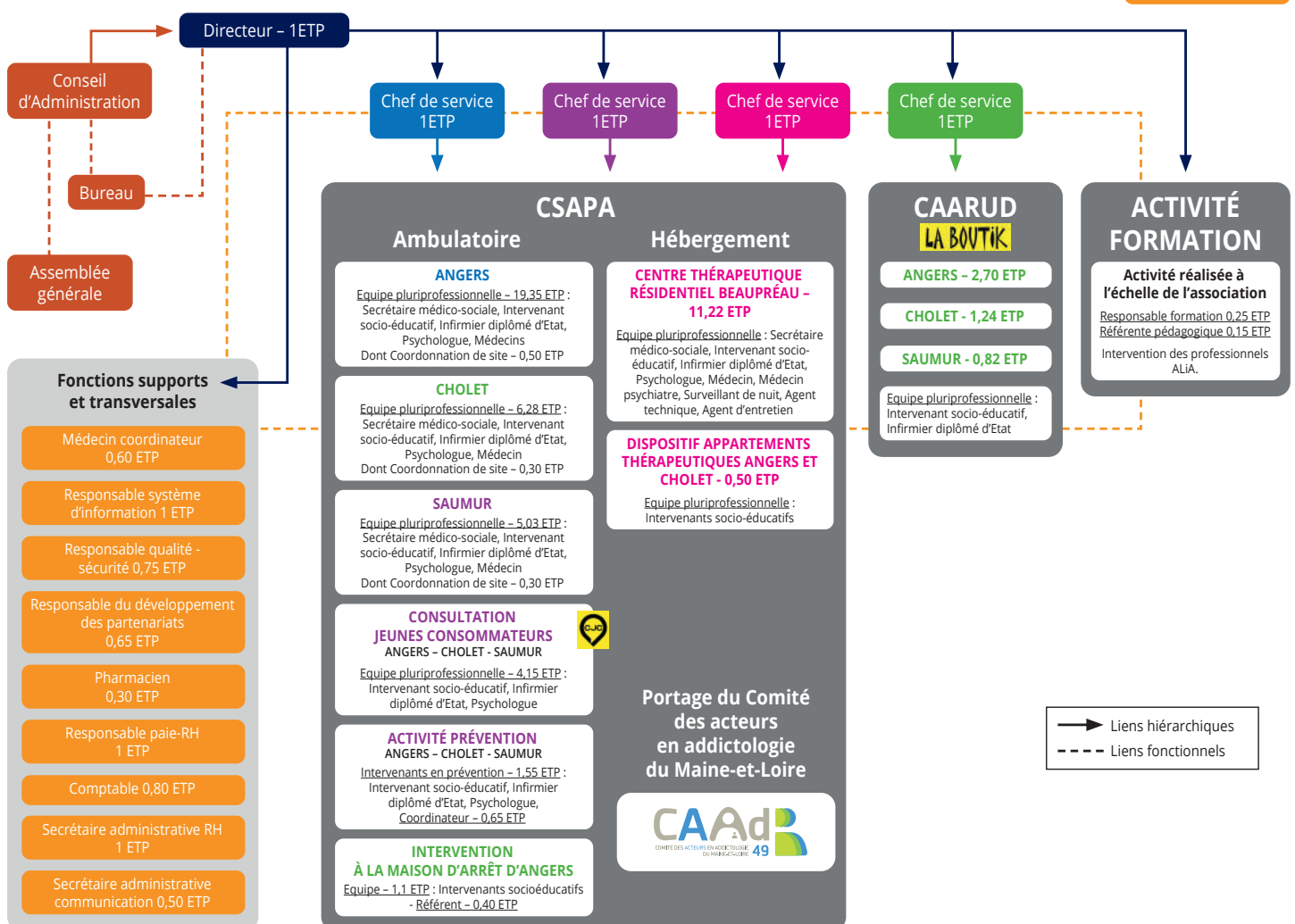
Le **CAAd 49** exerce ses missions sur l'ensemble du département.



LE FONCTIONNEMENT

Organigramme ALiA

83 professionnels
soit 67 ETP



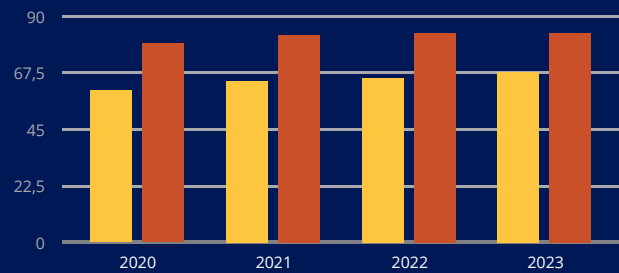
Ressources humaines

L'association emploie 83 salariés au 31 décembre 2023, soit 67 Equivalents Temps Pleins (ETP). L'équipe est constituée de différents professionnels médicaux, paramédicaux, éducatifs, administratifs et logistiques.

Les effectifs augmentent chaque année en lien avec le développement des activités.

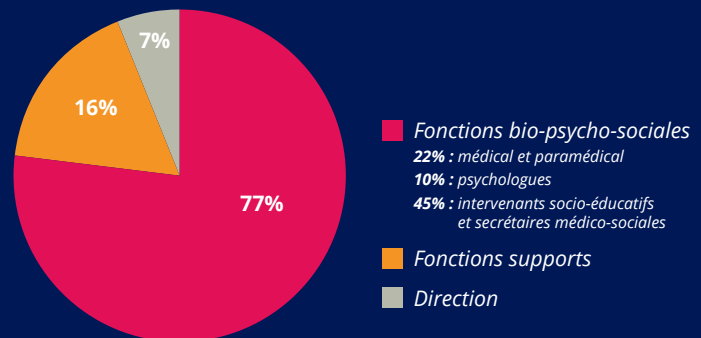
■ Effectifs salariés en ETP ■ Effectifs salariés en nombre de personnes

Évolution des effectifs salariés ALiA



Répartition des effectifs ETP

L'accompagnement proposé se caractérise par une prise en charge bio-psycho-sociale :



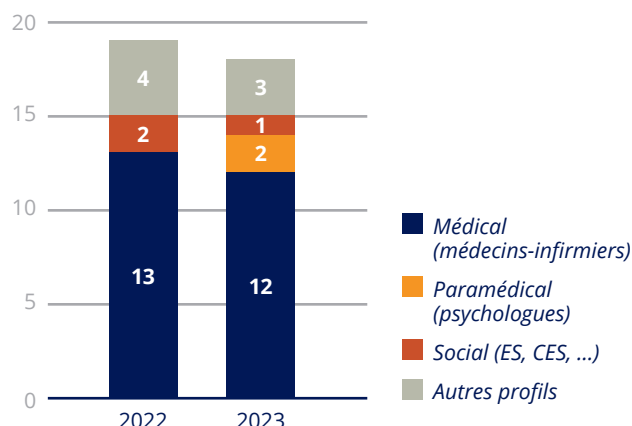
ALiA reste comme les années précédentes un lieu d'accueil pour les étudiants (interne en médecine, étudiants infirmiers, psychologues, intervenants sociaux...). Ces stages sont l'occasion pour les étudiants de :

- Mieux appréhender l'addictologie (prévention, accompagnement, partenariat, prise en charge bio-psycho-social...).
- Découvrir le fonctionnement d'une structure associative, médico-sociale et les divers accompagnements qu'elles proposent.
- Observer le travail de divers intervenants en addictologie et d'ainsi enrichir ses connaissances et sa propre pratique.
- Permettre d'envisager parfois une collaboration future à la fin de leurs cursus étudiants.

Pour la première année, ALiA a accompagné une étudiante en troisième année Sciences Politiques et Humanités dans le cadre du service civique. Aux côtés du Responsable du Système d'Information et de la Chargée de Communication, elle a notamment œuvrée durant 6 mois au bon déroulé du déménagement temporaire du CSAPA angevin et plus particulièrement à la mise en place de l'ensemble des outils de communication à destination des partenaires et des usagers.

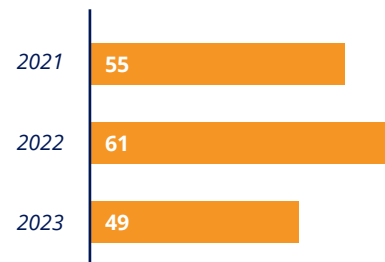
Cette activité d'accueil des étudiants mobilise l'ensemble des professionnels, à différents niveaux, que ce soit pour l'organisation, la transmission de connaissance ou pour l'encadrement et la supervision.

Les stagiaires accueillis au sein d'ALiA :



L'association poursuit sa politique volontariste en matière de formation. Que ce soient à travers les actions de formations individuelles ou collectives ainsi que par la présence lors des séminaires, journées d'étude, congrès, chaque année un nombre conséquent de professionnels bénéficie d'une ou plusieurs actions.

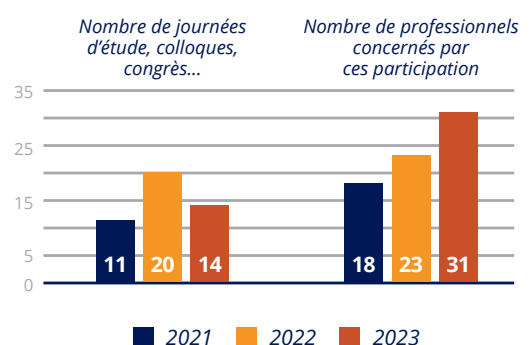
Les actions de formation individuelles et collectives :



■ Personnes ayant bénéficié d'une action de formation (hors formations réglementaires)

Au titre de l'année 2023, les salariés ont bénéficié de 1780 heures de formation.

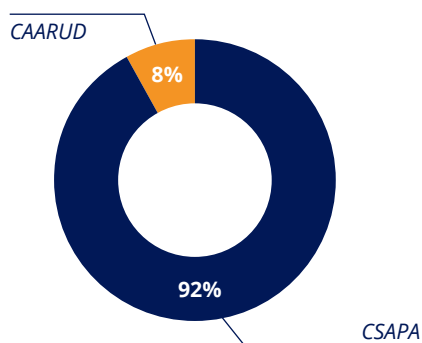
La participation aux colloques et journées études :



Moyens financiers

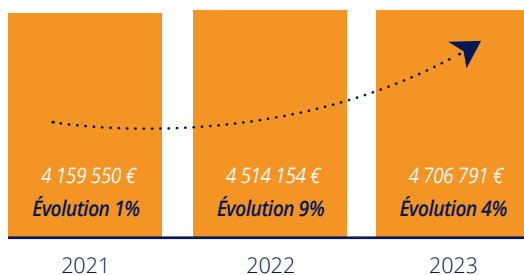
Le financement des activités de l'association est assuré au travers le versement d'une dotation annuelle de la part de l'Assurance Maladie. L'autorité de contrôle dont dépend l'association est l'ARS des Pays de la Loire. Ces versements représentent la très grande partie des ressources de l'association.

L'association est gestionnaire de deux budgets l'un pour le CSAPA et l'autre pour le CAARUD.



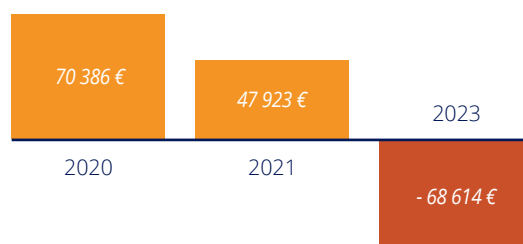
Évolution de la Dotation Globale de Financement

Les ressources (montant de la DGF allouée) sont en hausse constante tenant compte des effets de l'inflation et du financement partiel des mesures SEGUR.



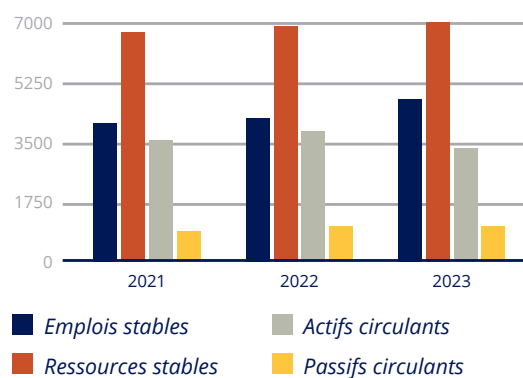
Suivi des résultats administratifs

L'année 2023 est marquée par un résultat administratif déficitaire au niveau du CSAPA en lien avec l'opération immobilière au 8 Rue de Landemaure (surcots liés aux locaux provisoires pris en location le temps des travaux)



Les dettes et avoirs de l'association

> Evolution des emplois et ressources (en K€)



Une situation financière saine avec l'augmentation des emplois stables en lien avec l'opération immobilière du site angevin.

Système d'information

Nous complétons au cours de cette année notre sécurisation et optimisation des systèmes d'information avec la mise en place de Microsoft SharePoint et Intune.

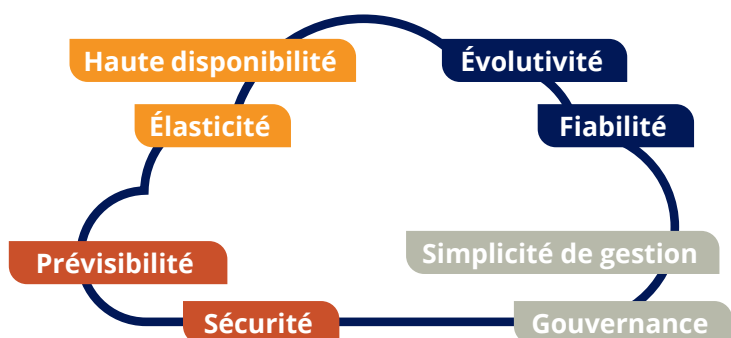
Microsoft SharePoint est une plateforme intranet regroupant l'ensemble de nos fichiers partagés. Microsoft Intune permet d'activer des stratégies de sécurité Cloud afin de retrouver son environnement de travail, quel que soit le lieu d'activité.

De même et concernant les applicatifs paie et comptabilité, ceux-ci ont été migrés sur le Cloud Microsoft.

Globalement ces évolutions nous permettent :

- Un travail en mobilité simplifié : une simple connexion internet suffit pour retrouver de manière sécurisée tous ses outils de travail (éO, SharePoint, OneDrive et Octime).
- Des sauvegardes optimisées : Les sauvegardes de fichiers et de l'application ELG (Paie/RH et Comptabilité) sont désormais redondantes et plus sécurisées.

Avantages du cloud



Nos logiciels métiers

Nous poursuivons au fil des mois et des versions nouvelles, l'optimisation et l'efficacité du logiciel :



Nouvelles fonctionnalités mises en œuvre au cours de l'année :

- Plus de possibilités statistiques
- Procédures de sécurité plus strictes (complexification du mot de passe)
- Activation des habilitations d'accès aux dossiers usagers pour ceux qui en font la demande.

Le CAARUD se dote d'un outil de suivi d'activité : TAGALIS

Sécurité et RGPD

Nos actions au cours de l'année 2023 :

- Activation de la double authentification sur les comptes Microsoft d'ALiA.
- Sensibilisation RGPD auprès des équipes sur chaque site.
 - Rappel des acteurs et de leurs rôles
 - La gestion des demandes d'accès à un dossier usager
 - Durées de conservation des données.

Amélioration continue de la qualité

Evaluation externe – HAS

L'évaluation des établissements CSAPA et CAARUD s'est déroulée en février 2023 selon la nouvelle procédure d'évaluation nationale HAS. Elle s'est organisée sur deux jours en présence de deux évaluateurs du cabinet Socrates qui ont rencontré 24 professionnels, 2 résidents du CTR, 3 usagers du CAARUD et 2 usagers du CSAPA ambulatoire.

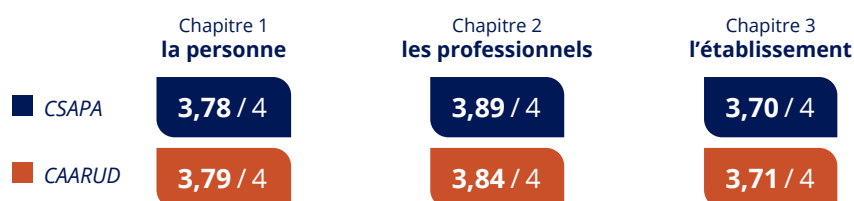
> Le nouveau référentiel HAS organise l'évaluation autour de 3 chapitres :

- **Chapitre 1.** La personne : appréhender la perception de la bientraitance par la personne accompagnée, le respect de ses droits, les actions pour faciliter son expression et sa participation, son implication dans la co-construction et la personnalisation de son projet d'accompagnement...
- **Chapitre 2.** Les professionnels : apprécier la capacité à avoir un questionnement éthique, à garantir l'effectivité des droits des personnes, à l'expression et la participation...
- **Chapitre 3.** L'ESMS : apprécier sa capacité à impulser la bientraitance et l'éthique, à garantir les droits des personnes, à favoriser leur expression...

> 9 thématiques ont été évaluées au regard du référentiel HAS :

- la bientraitance et l'éthique
- les droits de la personne accompagnée
- l'expression et la participation de la personne accompagnée
- la co-construction et la personnalisation du projet d'accompagnement
- l'accompagnement à l'autonomie
- l'accompagnement à la santé
- la continuité et la fluidité des parcours
- la politique des ressources humaines
- la démarche qualité et gestion des risques

> Résultats de l'évaluation des établissements par chapitre du référentiel d'évaluation :



Les axes d'amélioration qui ressortent de cette évaluation sont intégrés au plan d'actions de la démarche d'amélioration continue d'ALiA.

Élaboration et actualisation des outils de la Loi 2002-2

> Actualisation du projet d'établissement

Le Projet d'Établissement (PE) d'ALiA est arrivé à échéance fin 2023. Il présentait l'ensemble des activités et projets portés par l'association ALiA, à savoir : le CSAPA (volet ambulatoire et volet hébergement), le CAARUD, l'activité de formation, et le portage du CAAd 49.

A l'heure de l'actualisation de notre PE, l'association a fait le choix de décliner trois projets distincts :

- le projet du CSAPA Ambulatoire
- le projet du CSAPA Hébergement
- le projet du CAARUD

Ainsi, chaque projet donnera lieu à un document formalisé intégrant un plan d'actions à 5 ans. Ce choix vise une meilleure lisibilité de nos actions et perspectives d'avenir.

Pour mettre en œuvre l'actualisation du PE trois comités de pilotage (COPIL) ont été mis en place en 2023 afin de :

- Décider de la méthode de travail et du calendrier
- S'assurer du respect du processus d'actualisation
- Prioriser les thèmes à traiter
- Mettre en œuvre l'actualisation du projet CSAPA Ambulatoire
- Pré-valider le projet avant validation du Conseil d'Administration

En amont du lancement de la démarche d'actualisation, des enquêtes ont été diffusées courant juin 2023 auprès des professionnels et des personnes accompagnées pour recueillir :

- leurs attentes au regard de l'offre d'accompagnement proposée par le CSAPA Ambulatoire
- leurs idées pour de nouveaux projets à développer
- leur volonté ou non de participer à l'actualisation du projet

> Règlements de fonctionnement du CSAPA Ambulatoire et du dispositif des Appartements Thérapeutiques

Les règlements de fonctionnement du CAARUD départemental et du CTR avaient été créés en 2022. Les travaux ce sont poursuivis en 2023 avec l'élaboration des règlements de fonctionnement du CSAPA Ambulatoire et du dispositif des Appartements Thérapeutiques.

> Contrat de séjour et Avenant pour le dispositif des Appartements Thérapeutiques

Les professionnels ont élaboré un Contrat de séjour et un Avenant au contrat de séjour pour formaliser l'admission et le suivi des personnes accompagnées en appartement thérapeutique.

Elaboration de nouvelles procédures de travail

- **Recueil et traitement des plaintes et réclamations des personnes accompagnées :** Une nouvelle procédure a été formalisée concernant le recueil et le traitement des plaintes et réclamations formulées par les usagers. Les outils de recueil et les modalités d'organisation existaient déjà, mais le manque d'une procédure formalisée avait été pointée lors de notre évaluation externe début 2023.
- **Déclaration et traitement des événements indésirables :** La procédure existante depuis 2019 a été actualisée en 2023 à la suite des changements de modalités pour la déclaration et le traitement des événements indésirables. Ces démarches se font dorénavant via le logiciel Ageval.

- **Accueil de stagiaires :** les différentes étapes liées à l'accueil de stagiaires, depuis la réception des demandes de stages jusqu'au bilan de stage, ont été définies et formalisées pour l'ensemble de l'association. Les attributions des professionnels intervenant dans ces différentes étapes sont dorénavant clairement définies.

CSAPA AMBULATOIRE

Une équipe pluridisciplinaire représentant 40,53 ETP (hors fonction supports et direction) pour l'ensemble des activités ambulatoires (généraliste, CJC, prévention, maison d'arrêt.)

Educateur spécialisé, assistant de service social, Conseillère en Education Sociale et Familial, intervenant en action sociale, infirmier DE, médecin, pharmacien, psychologue, secrétaire médico-social, sophrologue, praticien Qi-Gong, praticien shiatsu...



Organisation géographique

3 lieux d'implantation dans le Maine-et-Loire :

- **CSAPA Angers**
8, rue de Landemaure
49000 Angers
- **CSAPA Cholet**
6, rue des Marteaux
49300 Cholet
- **CSAPA Saumur**
150, rue des Prés
49400 Saumur



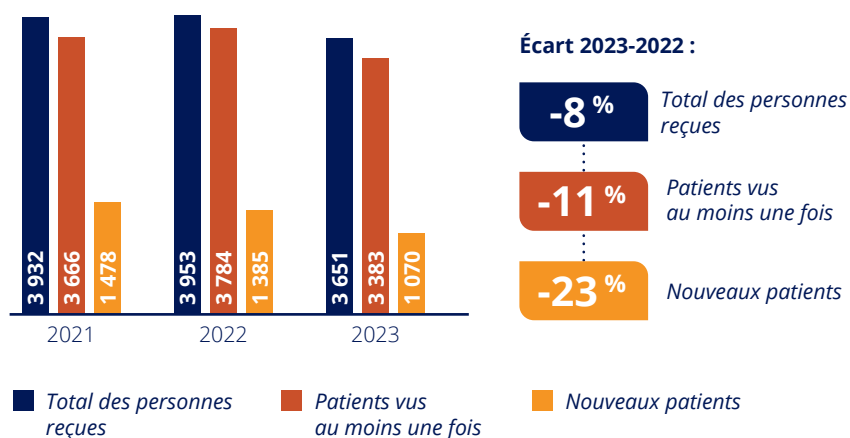
L'activité 2023

Les chiffres clés indiqués ci-après intègrent l'ensemble des activités du pôle ambulatoire et ce en cohérence avec les rapports normés DGS (annexe 8). De ces chiffres sont extraits les données spécifiques relatives aux activités, maison d'arrêt, prévention et dispositif CJC afin d'en faire une analyse plus fine dans les pages suivantes.

File active

La file active des personnes accompagnées au sein du CSAPA ambulatoire diminue sensiblement cette année 2023.

Évolution de la file active totale départementale toutes activités CSAPA ambulatoires confondues.

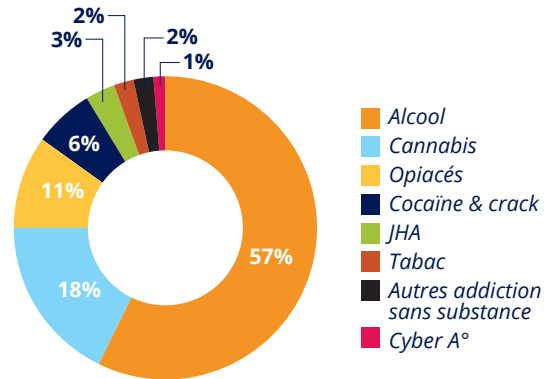


La file active des personnes accompagnées au sein du CSAPA ambulatoire diminue sensiblement cette année 2023. Le nombre de nouveaux patients pris en charge au cours de l'année diminue nettement et vient confirmer la nécessité de suivis plus longs et soutenus auprès de nos publics. Pour autant, il n'en ressort pas moins que plus de 29 % de notre file active est renouvelée chaque année.

Produit à l'origine de la demande d'accompagnement

L'addiction à l'alcool représente toujours plus de la moitié des demandes de prise en charge avec **57%**. L'addiction au cannabis quant à elle reste sensiblement identique de **18%** en 2023 contre **19%** en 2022.

Le partenariat renforcé notamment avec l'unité de coordination en tabacologie du CHU d'Angers permet des orientations et donc des prises en charge rapides et adaptées pour les personnes se présentant pour une problématique tabac.



Initiative de la demande

La très grande majorité des personnes accompagnées sur le CSAPA déclarent venir de leur propre initiative. Un tiers viennent dans le cadre d'une mesure judiciaire. Les autres personnes sont quant à elles orientées par les institutions et services sociaux.

Typologie des personnes accompagnées

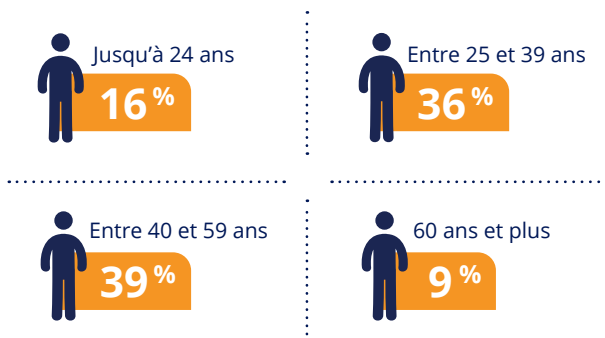
> Répartition par sexe :

Après une augmentation significative de la présence des femmes dans notre file active passant de 21 % en 2021 à 24 % en 2022, on note une diminution en 2023 à 20%.

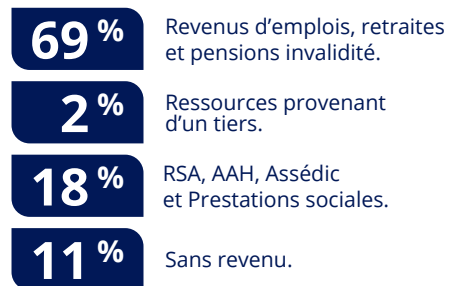


> Répartition par tranches d'âges :

La répartition par tranches d'âges reste quasiment identique à l'année dernière.

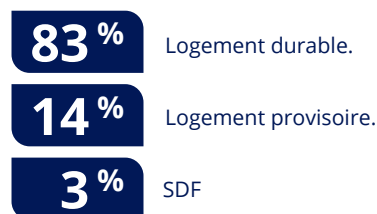


> Origine des ressources des personnes accompagnées en 2023 :



69% des personnes accompagnées ont des ressources liées à l'activité. Après une répartition stable depuis 2018, celle-ci est en nette augmentation passant de 63% en 2022 à 69% en 2023.

> Type de logement des personnes accompagnées :



La grande majorité des personnes accompagnées (83%) possède un logement durable, à mettre en corrélation avec le fait que 69% déclarent avoir des revenus issus de l'emploi. On peut faire l'hypothèse que la majorité de nos suivis est insérée.

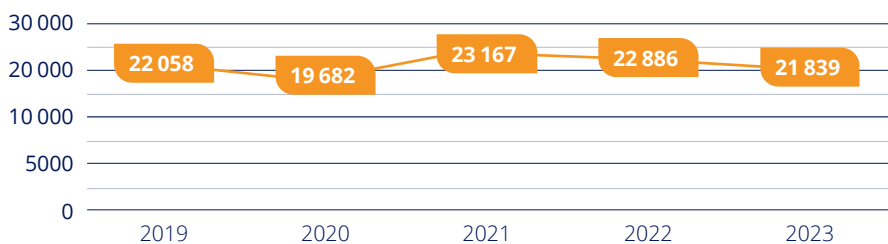
L'accompagnement bio-psycho-social

L'intervention pluridisciplinaire est au cœur de l'accompagnement à ALiA depuis toujours afin de prendre en compte la personne dans toutes ses dimensions.

21 839 consultations réalisées en 2023. Après une augmentation post-covid significative de 17% entre 2019 et 2021, nous constatons une diminution du nombre de consultations de 16% entre 2021 et 2023.

En 2023, nous retrouvons donc une activité quasi-identique d'avant covid.

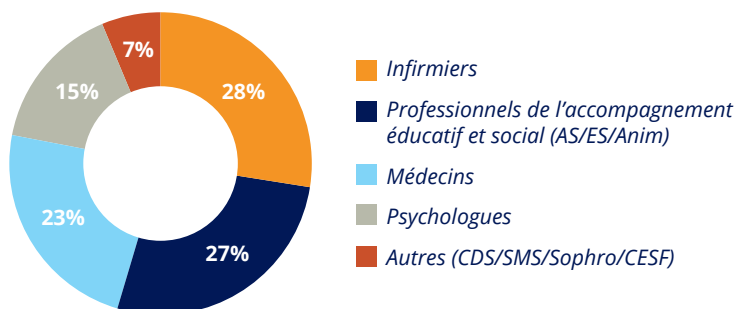
Dans le détail :



Consultations

Dans le détail :

> Répartition de l'accompagnement par type de profession



Ces chiffres ne tiennent pas compte de la durée de l'acte et peuvent ainsi expliquer un différentiel en fonction des professions.

FOCUS La pair-aidance dans le cadre des activités ALiA

La mise en place d'actions dans le cadre d'une démarche empirique.

Après avoir travaillé à l'élaboration de la charte de la pair-aidance au cours de l'année 2022, ainsi qu'à la formalisation de l'outil « fiche de mission pair aidant ». S'appuyant par ailleurs sur les travaux menés par la SRAE Addictologie auxquels des professionnels d'AliA ont participé, diverses actions se mettent en place au gré de la « rencontre » entre la personne désireuse d'apporter son témoignage, son savoir expérientiel, son soutien à l'autre et le ou les professionnels souhaitant accompagner au mieux cette démarche.

La modalité d'intervention de la pair-aidance en ce qu'elle apporte en complémentarité de l'approche professionnelle offre un soutien unique et précieux à d'autres personnes confrontées à des difficultés similaires.

Nos actions réalisées et en cours :

- Co animation en binôme (pair aidant/professionnel) :
 - d'un groupe estime et affirmation de soi (CSAPA Cholet)
 - d'un groupe « Emotion (CTR Beaupréau)
 - d'un atelier Slam (CSAPA Cholet – CTR Beaupréau)
- Intervention d'un pair aidant dans le cadre du groupe marche (CSAPA Angers)
- Intervention de deux pair aidant dans le cadre des activités du CAARUD (site d'Angers et Cholet)

Le retour des activités du CSAPA angevin dans ses locaux rénovés et disposant d'espace plus spacieux, favorisera le développement de nouvelles actions. L'association quant à elle soutient cette démarche et se veut facilitatrice en proposant des formations et divers outils (fiche missions, ...)

Les Traitements de Substitution aux Opiacés

Les personnes souffrant d'un trouble l'usage aux opiacés nécessitent une prise en charge médicale, psychologique et sociale parmi lesquelles les médicaments de substitutions aux opiacés (MSO) ont une place prépondérante. Au sein du CSAPA, en fonction de l'évaluation médicale l'ensemble des MSO (méthadone, buprénorphine) peuvent être prescrit, mais seule la méthadone sirop est délivrée sur le CSAPA.

194

194 personnes accompagnées en délivrance TSO sur l'année 2023 soit un retour à l'activité 2019 d'avant covid.

Au total 431 personnes ont bénéficié d'une prescription TSO à ALiA en 2023.

Le dépistage

L'activité de dépistage au sein d'ALiA par Test Rapide d'Orientation Diagnostique (TROD) pour le VIH, VHC et VHB s'est poursuivie et intensifié en 2023 .

En plus des dépistages par TROD, les dépistages par bilan sanguin continuent à être réalisés soit à ALiA soit en ville.

Nous avons continué notre travail collaboratif sur les trois sites avec le Dr FOUCHARD et son équipe, « Test and Treat » pour faciliter l'accès au traitement pour l'hépatite C.

Le dépistage VIH, VHB, VHC et plus largement la recherche des répercussions somatiques en lien avec les problématiques addictives reste centrale dans nos accompagnements.

Le Binôme Addictions Sans Substances (BASS)

Depuis avril 2018 l'association a mis en place un binôme de professionnelles dédié aux Addictions Sans Substance (BASS). Ce binôme est constitué d'un 0.5 ETP Psychologue clinicien et d'un 0.5 ETP Assistante de Service Social du CSAPA. Les actions de ce binôme se font en référence à la circulaire du 22.11.2011 et s'articulent autour de trois axes :

> Développement du partenariat Départemental

Différentes actions de sensibilisation ont pu être menées auprès des équipes ALiA ainsi qu'auprès des partenaires (CESAME, des Euménides, de St Jean l'Espérance,..)

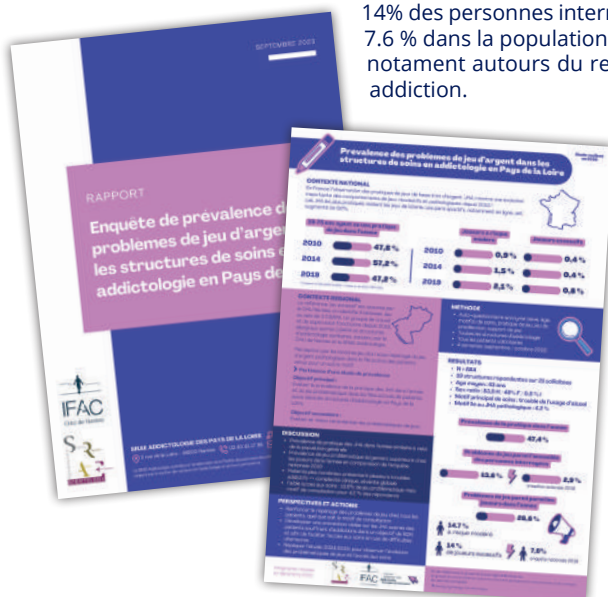
Le binôme est aussi intervenu dans le cadre des formations délivrées par ALiA et ce notamment au niveau de la formation de base en addictologie à destination des acteurs CSAPA de la région.

Dans le cadre d'un financement de la MILDECA obtenu au cours de l'année 2023, des actions départementales à destination des référents des clubs sportifs sur Angers, Cholet et Saumur, vont se mettre en place au cours de l'année à venir.

> Développement du partenariat Régional

- Poursuite de notre implication dans le groupe Régional, « Binôme jeux » animé par la SRAE et l'IFAC. Avec publication du rapport de l'étude de prévalence ainsi qu'une infographie de synthèse. Il apparaît entre autre qu'en 2022 14% des personnes interrogées au sein des CSAPA seraient des joueurs excessifs contre 7.6 % dans la population nationale. Il découle de cette enquête des actions à privilégier, notamment autour du repérage et de la prévention des patients souffrant d'une autre addiction.

- Promotion de l'action de sensibilisation, proposée par Santé Publique France sur la dangerosité des Paris Sportifs :



> Accompagnements réalisés par le BASS

En 2023, près de 330 consultations ont été réalisées dans le cadre du Binôme Addictions Sans substance. Ce qui correspond à 84 personnes accompagnées par le BASS.

Sur l'ensemble du CSAPA départemental, 156 personnes ont été reçues pour une demande d'addiction comportementale.

La montée en compétence via les formations/sensibilisation auprès de l'ensemble des professionnels d'ALiA, la présence et la disponibilité du binôme en tant que ressources, permettent à ce que ces publics puissent être pris en charge sur l'ensemble des sites.

Les Jeux de Hasard et d'Argent restent la première demande, devant les addictions sexuelles, les Troubles du Comportement Alimentaire, les troubles de l'usage des écrans et enfin les achats compulsifs.

> Conclusion :

Cinq ans après la mise en place du binôme, nous faisons le constat que celui-ci est très bien repéré, tant au niveau Départemental que Régional. Nous bénéficions régulièrement d'articles de presse, de sollicitations pour de nouveaux projets et les demandes d'accompagnement augmentent. Il nous reste à stabiliser ce binôme et à l'ouvrir vers de nouveaux partenariats notamment sportifs l'année Olympique devrait s'y prêter.

L'accompagnement collectif à travers des groupes thérapeutiques

En complémentarité de l'accompagnement individuel, ALiA a mis en place et continue de développer une offre d'accompagnement collectif. Suite à une évaluation de ses besoins et en cohérence avec son parcours de soins, la personne peut être orientée vers cette modalité, et ainsi s'inscrire dans une dynamique de groupe.

En 2023, ALiA constate l'engouement des personnes accompagnées à pouvoir bénéficier de ces groupes thérapeutiques.

En 2023 l'association a proposé 7 groupes thérapeutiques différents :



Groupe Marche : 31 séances



Atelier d'écriture/lecture : 21 séances



Atelier d'éducation à la détente (Qi Gong) : 6 séances en janvier et février



Atelier sophrologie : 13 séances depuis juin



Groupe « parole de parents » : 10 séances



Groupe « estime de soi » : 2 séances



Groupe « pense tes émotions » : 10 séances



L'intervention en maison d'arrêt

ALiA intervient à la maison d'arrêt d'Angers au travers l'action de ses deux établissements, le CSAPA et le CAARUD. Au sein de l'USMP de la maison d'arrêt, l'articulation des trois services, CHU/ CESAME et ALiA, permet de proposer un accompagnement global, bio-psycho-social, en fonction du temps du soin et du projet de chaque personne.

L'incarcération est toujours un moment de rupture dans le parcours des personnes. La demande de soin en maison d'arrêt intervient dans ce contexte-là. Elle peut être l'occasion d'une poursuite d'un suivi entamé à l'extérieur. Elle peut également favoriser un premier questionnement sur les pratiques de consommation ou les comportements.

Dans ce cadre, ALiA assure principalement :

- **L'évaluation des consommations et des conduites addictives.**
- **L'accompagnement et le soin des personnes détenues.**
- **La réduction des risques et des dommages liés aux pratiques de consommation.**
- **La préparation à la sortie pour favoriser la continuité des soins.**

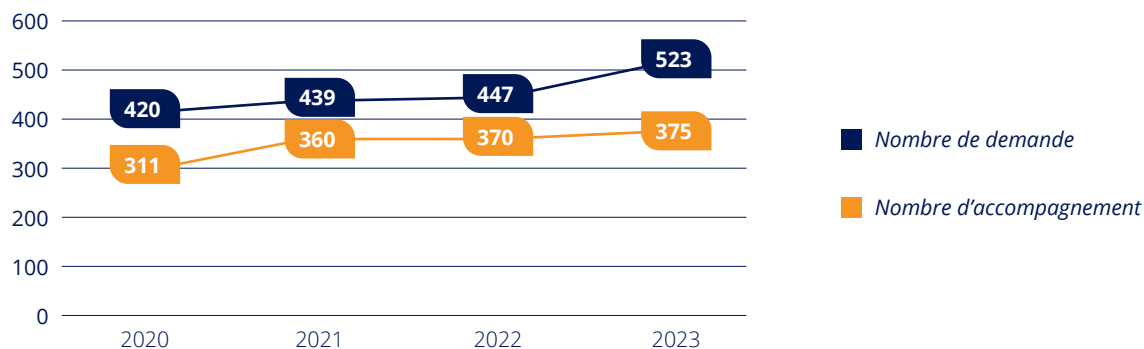
L'organisation

- Une équipe de 4 intervenants socio-éducatifs du CSAPA, représentant 1,5 ETP, dont un temps de coordination de l'activité à hauteur de 0,40 ETP
- Des professionnels du CSAPA et du CAARUD, intervenants socio-éducatifs, infirmiers, psychologue, mobilisés ponctuellement, dans le cadre des groupes de parole, des actions de prévention et des entretiens familiaux en cours d'incarcération
- Une présence quotidienne, du lundi au vendredi, au sein de l'USMP

L'activité 2023

Cette année, la file active des personnes accompagnées se stabilise en légère hausse par rapport à 2022. Le nombre de demandes vers ALiA, quant à lui, augmente de manière significative.

Evolution de la file active des personnes accompagnées au regard du nombre de demande d'accompagnement en détention



Écart 2022 > 2023 :

+1,4 %

Accompagnements effectués

+17 %

Demandes vers ALiA

- **365 personnes différentes rencontrées.**
- 10 personnes accompagnées à deux reprises sur deux incarcérations différentes.
- **164 d'entre elles bénéficiaient d'un premier contact avec le soin en addictologie.**

Un contexte inédit

Cette année, la surpopulation carcérale a atteint un niveau record sur tout le territoire national.

Avec un taux d'occupation se rapprochant par moment des 200%, la maison d'arrêt d'Angers a été pleinement impactée. L'augmentation importante du nombre de demandes vers ALiA est probablement à mettre en lien avec ce contexte.

Face à cet afflux, et sans moyen supplémentaire, l'équipe a été en difficulté pour répondre à toutes les sollicitations. Ainsi :

81 personnes sont sorties sans avoir pu être vues.

Dans cette situation, et encore plus que les années précédentes, toute absence, même prévisible de professionnels (congés, formation), a pour conséquence une augmentation immédiate des délais d'attente.

> 67 étaient toujours en attente d'un premier RDV au 31/12

1002

entretiens individuels réalisés

On note une légère baisse du nombre d'entretiens réalisés par rapport à 2022 (-2%) qui s'explique par une absence pour formation d'un des professionnels de l'équipe en 2023.

Pour autant, ce nombre rend compte d'un niveau très élevé d'activité.

La préparation à la sortie

78% des personnes orientées vers ALiA à la sortie poursuivent leur démarche d'accompagnement sur l'un des 3 sites du département.

Ce chiffre, en légère baisse par rapport à 2022 peut trouver une explication dans le déménagement temporaire du site d'Angers pour travaux, plus éloigné du centre-ville et donc moins accessible pour les usagers.

La présence des professionnels du CSAPA dedans/dehors facilite la reprise de contact à la sortie et donc la continuité des soins.



Evolution du protocole de réduction des risques

Depuis 2016, la délivrance de matériel de RDRD au sein de l'USMP est cadrée par un **Protocole de mise à disposition de matériel de réduction des risques et des dommages.**

Les personnes ayant des pratiques à risques en détention ont accès à du matériel à usage unique. Celles qui consomment par voies intraveineuses peuvent bénéficier de matériel d'injection stérile dans le cadre d'un **Programme d'échange de seringues** au sein de l'USMP.

Fin 2023, ce protocole a été mis à jour afin d'y inclure les nouvelles modalités de mise à disposition de matériel de RDRD. Il insiste désormais sur l'évaluation croisée avant chaque délivrance de matériel.

Ainsi,

« Toute première mise à disposition de matériel de réduction des risques et des dommages nécessite une évaluation pluridisciplinaire des services de soin de l'USMP : ALiA/ CHU/ CESAME.

Sont évalués :

- Les risques liés aux usages,
- Les risques de passage à l'acte auto/hétéro-agressif,
- La situation au regard des conditions de détention,
- La vulnérabilité en détention : pression, influence, risques d'initiation à de nouveaux modes de consommation en détention.
- Tout autre élément significatif à prendre en compte pour prévenir les risques liés aux usages. »

Dispositif Consultations Jeunes Consommateurs

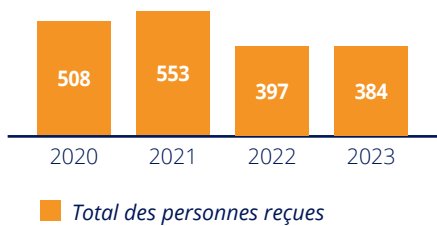


Une équipe pluridisciplinaire dédiée représentant 4.15 ETP (hors fonctions supports et direction), psychologues, infirmière et intervenantes socio-éducatives

L'organisation de la CJC a évolué au cours de l'année. La responsabilité de ce dispositif antérieurement portée par une professionnelle intervenante socio-éducative est dorénavant portée par le Chef de service à hauteur de 0.40 ETP.

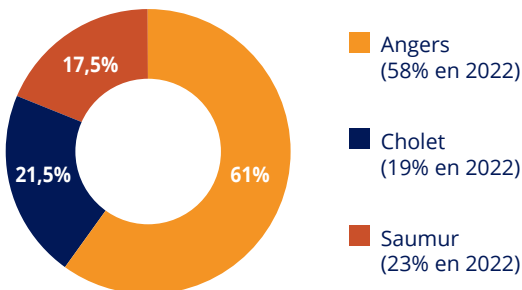
L'activité 2023

La file active (nombre de personnes reçues au cours de l'année) se stabilise en 2023 à hauteur de 384 personnes.



La situation temporaire d'accueil sur le site de la Chanterie (zone industrielle à Saint Barthélemy d'Anjou) a sûrement été un frein à l'accueil de ces publics utilisant majoritairement les transports en commun.

L'activité se répartie comme suit :



Angers draine une plus grande partie de la file active, ayant plus de moyens alloués à l'activité que les sites de Cholet et Saumur.

Profil des personnes accompagnées

En 2023, les femmes représentent 25% des personnes accompagnées par la CJC (25% à Angers, 16,5% à Cholet et 31% à Saumur), comme en 2022.

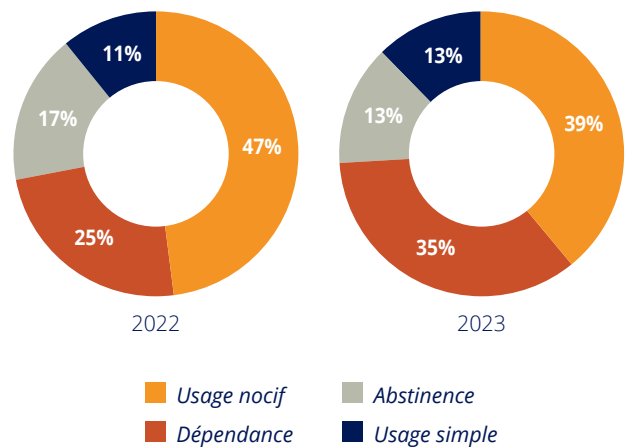
La moyenne d'âge est stable à 19 ans et demi.

C'est à Saumur que la proportion de mineurs est la plus importante avec 27% des personnes reçues, pour 19% à Angers et Cholet.

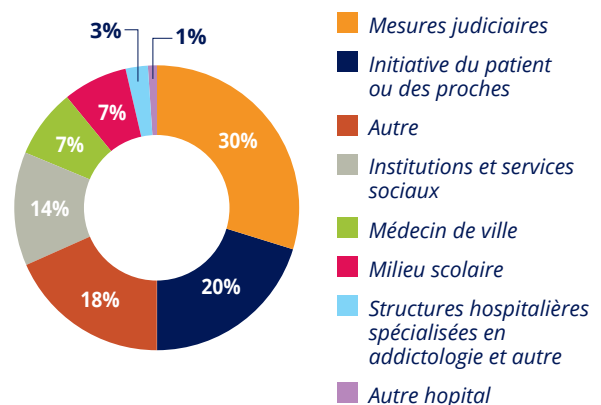
La tranche d'âge la plus représentée est celle des 20-24 ans pour un peu plus de la moitié des personnes accompagnées.

Type d'usage

La complexité des profils des personnes accompagnées se caractérise aussi par le type d'usage qu'elles présentent. Ainsi, plus de moitié d'entre elles sont dans des consommations installées ou sont en situation de dépendance. Ces personnes nécessitent un rythme de rencontres plus dense, ce qui impacte la capacité globale d'accueil de l'équipe.

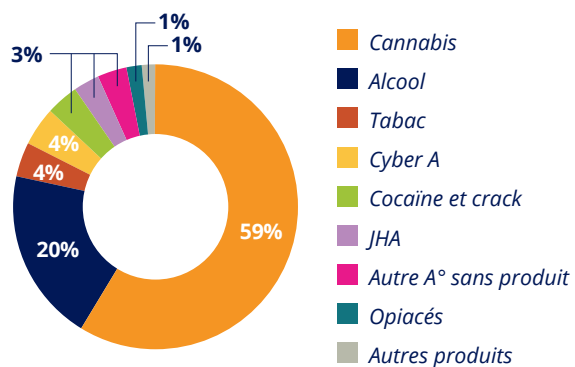


Initiative de la demande :



En 2023, 20% des personnes accueillies le sont de leur propre initiative. C'est une baisse en proportion mais pour un nombre équivalent de personnes. C'est le nombre de jeunes orientés vers ALiA qui a fortement augmenté : 11% par le secteur médical, 14% par les institutions et services sociaux, 7% par le milieu scolaire et 17% par les autres structures partenaires. Cela démontre que la CJC d'ALiA est bien identifiée par les autres acteurs du département.

Produit ou comportement à l'origine de la demande d'accompagnement :



Le premier produit à l'origine de la demande reste le cannabis avec plus de la moitié des accompagnements, suivi de l'alcool.

Le pourcentage de personnes accompagnées pour les addictions comportementales baisse en 2023, passant de 16 à 10%.

Les usagers de cocaïne et de crack s'ils restent très minoritaires augmentent en 2023.

Enfin, une proportion importante des personnes accompagnées sont poly consommatrices.

L'entourage :

La CJC accueillent aussi les personnes de l'entourage des consommateurs. Ces sont en premier lieu des membres de la famille mais aussi des professionnels ou des proches. Ils peuvent être reçus sans que la personne consommatrice le soit. Il arrive que le jeune soit d'abord reçu, puis qu'une proposition d'accompagnement soit acceptée par ses proches. A l'inverse, c'est parfois sur la base de l'accompagnement des proches que la rencontre avec le jeune concerné se réalisera.

Ce sont aussi des enfants qui sont reçus en lien avec la situation d'addiction que viennent leurs parents, ce en concertation avec les professionnels dédiés à l'accompagnement de l'entourage des CSAPA.

L'augmentation des demandes d'accompagnements des personnes de l'entourage notée en 2022 s'est poursuivie en 2023.

Les actions de prévention

Une équipe pluridisciplinaire représentant 1,75 ETP (hors fonction supports, coordination et direction)

IDE & Intervenants socio éducatifs

La prévention des conduites addictives désigne « l'ensemble des interventions et des mesures individuelles et collectives ayant pour but d'empêcher ou de réduire, au sein d'une population donnée ou auprès d'une personne, les conduites addictives à risque ou nocives et leur transition vers l'addiction » Extrait du Traité de prévention Paris 2009.

Encore et toujours, la place de la prévention au sein des structures scolaires, sociales, culturelles, d'insertion.... est à maintenir et à développer avec l'objectif d'ouvrir le débat, d'échanger sur les conduites addictives.

Comme d'accoutumé, nous constatons une grande adhésion et participation des différents acteurs à nos projets (professionnels, jeunes, usagers...) avec des attentes et des besoins quant au maintien du lien social, des échanges et du partage.

La prévention d'ALiA s'articule autour de différents axes de travail dans une démarche d'intervention précoce :

- **Participer à la promotion** d'un environnement favorable à la santé
- **Renforcer les compétences** des personnes et de leurs entourages
- **Mieux accompagner les personnes** ayants des comportements à risques et/ou en situation de vulnérabilité
- **Contribuer à un meilleur repérage et à une meilleure orientation** vers les dispositifs d'aide et d'accompagnement des personnes et de leur entourage.

Public jeune

Les activités de prévention en direction des jeunes sont intégrées au dispositif de la Consultation Jeunes Consommateurs ce qui permet de développer un travail « d'aller-vers » articulé et complémentaire aux activités d'accueil et d'accompagnement des jeunes et de leur entourage. Ces actions s'inscrivent dans une approche globale prenant en compte le jeune et son environnement (groupe de pairs, proches, professionnels).

L'année 2023 a été marquée par l'évolution de l'organisation de la coordination de la CJC et des actions de prévention jeunes. La professionnelle qui en assumait la responsabilité a en effet souhaité quitter ces fonctions. La volonté de l'association a été de recruter un.e chargé.e de prévention (jeunes et adultes) afin de reprendre cette responsabilité et d'y dédier un temps de chef de service. La coordonnatrice a officiellement quitté ses fonctions en septembre 2023, mais a été contrainte de rester en soutien du chef de service, ce en lien avec la difficulté de recrutement que nous avons rencontré pour le poste de chargé.e de prévention qui n'a pu se réaliser que début 2024.

Toutefois, les actions de prévention ont pu se poursuivre en partenariat avec les établissements de l'éducation nationale, les autres structures de formation (CFA, MFR) et les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes (missions locales, Uni-Cité, protection de l'enfance...).

2023 a aussi vu le démarrage du projet PRIMAVERA. Pour différentes raisons, seule la phase préparatoire a pu être initiée : rencontres avec la direction de l'inspection académique, identification du territoire d'intervention, contacts avec les acteurs locaux et municipaux, formation des professionnels d'ALiA. De ce fait, l'intervention auprès des élèves ne débutera qu'à la rentrée 2024

> L'activité 2023

des projets avec 41 structures	83 interventions
un total de 423 heures	Auprès de 1439 participants

Public adulte/jeune

> Prévention en milieu spécifique (Santé, Social et Justice)

des projets avec 40 structures	96 interventions
un total de 716 heures	Auprès de 1493 participants

Les actions en milieu spécifique concernent principalement le public adulte en milieu judiciaire avec les stages Médiations⁴⁹ (Infraction à la Législation sur les Stupéfiants et Responsabilisation et Prévention pour la Lutte contre les Violences au sein Couple et Sexistes), mais également auprès de structures d'insertion sociale et professionnelle, d'établissements de santé.

Les interventions auprès des professionnels accompagnants un public vulnérable :

- 1 Mise en place de temps de sensibilisation et/ou de formation.
- 2 Mise en place de temps d'échanges et de co-construction de projets.

Les interventions auprès du public :

- 1 Mise en place de temps d'échanges pour une meilleure compréhension des comportements, des usages...
- 2 Mise en place d'atelier pour favoriser la réflexion et renforcer les habilités psycho-sociales des personnes en état de vulnérabilité.





La mise en œuvre de ce travail peut se traduire par l'accompagnement des équipes (réflexion autour de l'environnement favorable, repérage précoce, conseil méthodologique, sensibilisation) et la mise en œuvre d'actions de prévention à destination des publics (renforcement des compétences psychosociales, prévention des conduites à risque...).

Public milieu professionnel

des projets avec 8 structures	12 interventions
un total de 71 heures	Auprès de 144 participants

Nos objectifs d'intervention en milieu professionnel :

- 1 Informer sur les risques sur la santé et la sécurité.
- 2 Rappeler la réglementation : code du travail, règlement intérieur, etc...
- 3 Présenter les structures ressources internes et externes : manager, médecin du travail, CSAPA, ...
- 4 Ouvrir le débat sur la consommation de produit.
- 5 Envisager des plans d'action : encadrement de pot d'entreprise, protocole de prise en charge d'un salarié ...

Public festif

des projets avec 9 structures	16 interventions
un total de 338 heures	Auprès de 2409 participants

Les objectifs de nos interventions en milieu festif :

- 1 Développer une culture prévention / réduction des risques auprès des organisateurs.
- 2 Aller vers les publics sur les lieux de consommation et d'expérimentation.
- 3 Informer sur les produits psychoactifs et les comportements addictifs (avec ou sans produit).
- 4 Proposer des actions de réduction des risques (mise à disposition de matériel stérile...).
- 5 Proposer un lieu de repli en lien avec les services d'urgence pour les personnes ayant consommées.

FOCUS

SPEED FESTIVAL

Depuis plusieurs années ALiA avec les partenaires du Take Care 49 (Association Addictions France et Avenir Santé) nous accompagnons les organisateurs du SPEEDFESTIVAL de Saint Paul du Bois. Chaque année une formation des bénévoles est organisée en amont avec une réflexion partagée autour de la prévention et la réduction des risques en milieu festif.

Cette année encore cette formation a été suivie par une quinzaine de bénévoles, tous soucieux de la bonne posture, du bon cadre et de bonnes informations (réglementaires ou pédagogiques).

L'équipe d'ALiA et d'Avenir Santé a également animé un espace de prévention le vendredi 25 et samedi 26 août 2023.

Les organisateurs sont attentifs à notre accueil et aux moyens mis à disposition : un stand grand, couvert et éclairé, bien placé à l'entrée mais éloigné du son pour pouvoir échanger. Mise en place d'un espace confidentiel à l'arrière du stand pour des échanges discrets (une collecte SINTES de cocaïne, une collecte de MDMA analyse ton prod').

Des maraudes sur le camping ont pu avoir lieu avec des échanges intéressants autour de la réduction des risques et des dommages dans les campements et sur le festival avec remise de matériels sur conso de cocaïne, de MDMA, cannabis, alcool et risques routiers, beaucoup de distribution d'alcootests et de bouchons d'oreilles et des échanges sur les mélanges de produits.

CSAPA

HÉBERGEMENT

Une équipe pluridisciplinaire représentant 8.12 ETP (hors fonction supports et direction)

Educateur spécialisé, assistant de service social, Conseillère en Education Sociale et Familial, infirmier DE, médecin, psychiatre, pharmacien, psychologue, secrétaire médico-social



Le pôle hébergement

- Le Centre Thérapeutique Résidentiel
- Six appartements thérapeutiques

Centre thérapeutique résidentiel

Le Centre Thérapeutique Résidentiel est situé à Beaupréau, en milieu rural. D'une capacité d'accueil de 12 personnes, il a pour objectif premier d'offrir un cadre sécurisé, à distance du milieu addictogène, pour permettre à chacun de construire son projet de vie et de soin en bénéficiant d'un accompagnement pluri professionnel axé sur le développement et le renforcement des compétences psycho-sociales.

L'activité 2023

34

personnes hébergées dans l'année, soit 7 de plus que l'année précédente. Si ce chiffre atteste d'une meilleure optimisation du flux des entrées et sorties du CTR, il est toutefois à regarder avec prudence. En effet, le nombre de séjours courts a augmenté ainsi que celui des départs prématurés.

De plus, nous constatons toujours des périodes de latence entre les départs et les arrivées en raison du difficile accès au sevrage. Situation sur laquelle nous continuons d'être très vigilant du fait de la fermeture de services dans le département.

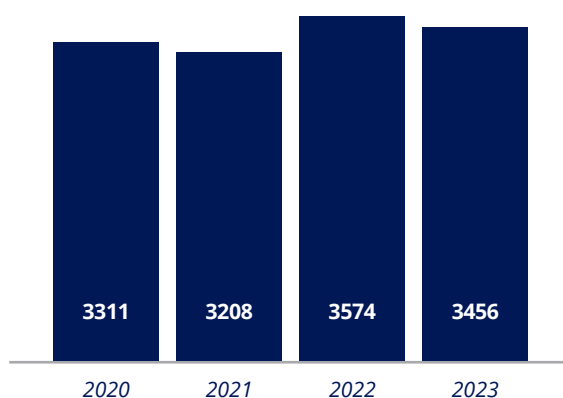


Enfin l'année 2023 a également été marquée par la demande de l'ARS de réserver une place pour l'accueil d'un usager de crack de l'Île de France à partir de juin 2023. L'organisation inhérente à ce dispositif, la complexité des situations à traiter a entraîné une période sans accueil de 4 mois, répartis sur le deuxième semestre.

Le nombre de journées d'accueil est légèrement en baisse sur 2023, passant de 3574 jours à 3456.

Le nombre de demandes pour entrer au CTR reste quasiment constante (82 en 2023, 88 en 2022).

> Nombre de journées



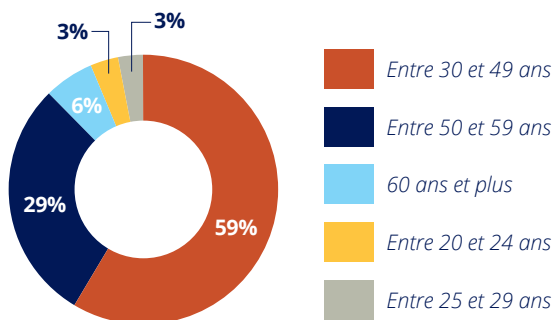
> Typologie des personnes accompagnées

Répartition par sexe



Sur l'année 2023, le CTR a accueilli un nombre de femmes légèrement supérieur à celui de 2022 (9% contre 7% en 2022). Le public accueilli reste toutefois, comme les années précédentes, majoritairement masculin. L'accès au soin, pour les femmes, reste toujours difficile.

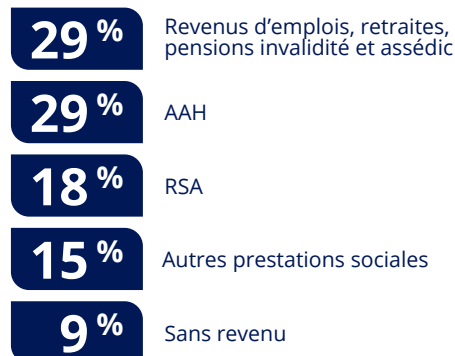
> Répartition par tranche d'âge



La moyenne d'âge du public accueilli continue d'augmenter. Elle passe de 39 ans en 2022 à 43 ans en 2023. La catégorie d'âge des 60 ans et plus apparaît cette année faisant mécaniquement augmenter la moyenne générale.

Ceci confirme le fait que le CTR continue de s'inscrire dans une logique de parcours. Bien souvent, les personnes accueillies demandent à entrer au CTR après un long parcours de soin (accompagnement en CSAPA ambulatoire, SSRA, plusieurs hospitalisations pour sevrage...). L'accompagnement en hébergement représente souvent une étape nécessaire pour s'éloigner sur un temps plus long du milieu addictogène et préparer sa réinsertion dans un cadre sécurisé. Il s'inscrit rarement dans une première intention de soin, les personnes choisissant majoritairement dans un premier temps d'expérimenter un accompagnement en ambulatoire.

> Origine des ressources des personnes accompagnées et situation en termes de logement



Certaines caractéristiques restent stables par rapport à l'année précédente. Les personnes bénéficiant d'un revenu de l'emploi restent constantes : 29 % contre 30 % en 2022 et 35% en 2021. Le nombre de personnes bénéficiant de prestations sociales (RSA+ AAH+ autres prestations sociales) est en légère augmentation. Il représente 62% des personnes accueillies contre 59% en 2022. Les personnes bénéficiant de revenus d'emplois sont minoritaires (29%) Les bénéficiaires de l'AAH représentent toujours une part importante : 29 % contre 33% en 2022 et 6% en 2021.

La quasi-stabilité du nombre de bénéficiaires de l'AAH ainsi que le faible pourcentage de personnes bénéficiant de revenus de l'emploi confirme que depuis 2 ans la population rencontrée est de plus en plus dans des situations complexes, multifactorielles, qui ont un impact sur l'orientation à la sortie du CTR.

Le nombre de personnes ne bénéficiant d'aucuns revenus est en augmentation : 9% en 2023 contre 4% en 2022. Ces chiffres sont aussi à mettre en lien avec l'augmentation de la moyenne d'âge (ouverture des droits à partir de 25 ans) mais qui induit aussi son revers : la fin de droits (Assedic). Un rapprochement peut aussi être fait avec des situations sociales, psychologiques, médicales de plus en plus complexes, des situations d'addiction ancrées dans le temps, qui ne permettent pas aux personnes de faire valoir leurs droits car elles se trouvent dans l'incapacité de le faire.

> Logement

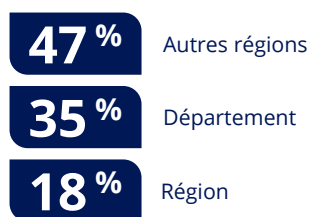


50 % des personnes accompagnées bénéficient d'un logement stable, chiffre similaire à l'année passée. Le nombre de personnes SDF, a augmenté de façon importante passant de 11% en 2022 à 26% en 2023

50% des personnes accueillies ont un logement durable, 50% sont dans une situation provisoire et/ou de grande précarité. L'accession au logement reste donc une priorité dans l'accompagnement à la sortie du CTR.

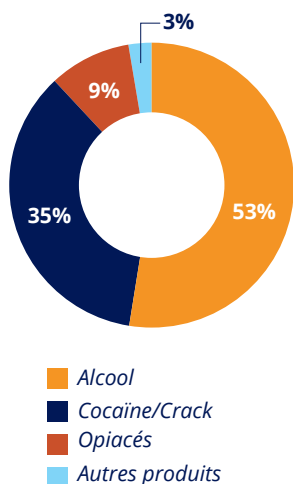
La difficile accession au logement, à des structures d'accueil (tels que maison-relais, CHR etc) est à mettre en lien direct avec les durées de prise en charge excédant 1 an que nous pouvons encore observer sur l'année 2023, même si elles sont moins nombreuses.

> Origine géographique des personnes accompagnées



L'ancrage territorial est moins marqué sur cette année 2023. Le pourcentage de personnes venant du département est en baisse (35% contre 44% en 2022). Cette tendance se confirme depuis 2021. La volonté de s'éloigner géographiquement du milieu addictogène semble se confirmer avec l'accueil de 47% de personnes provenant d'autres régions contre 37% en 2022 et 22% en 2021. Les accueils "hors région" attestent également d'un repérage plus marqué de notre structure au niveau national.

> Produits à l'origine de la demande d'accompagnement



L'alcool reste majoritairement le produit à l'origine de la prise en charge (53%) en légère baisse toutefois par rapport à 2022 (56%). Le produit alcool continue à avoir une conséquence directe sur l'accompagnement. L'alcool étant un produit hautement accessible, les épisodes d'introduction au sein du collectif ont été plus nombreux et ont pu donner lieu à des exclusions.

L'évolution la plus marquée concerne la cocaïne et le crack qui augmentent de façon exponentielle passant de 12% en 2021 à 18% en 2022 pour finalement atteindre 35% sur l'année 2023. La prise en charge demandée par l'ARS pour les usagers de crack de l'Île de France concerne 5% de ce chiffre. Elle impacte donc peu ce résultat.

Parallèlement, la demande de prise en charge pour les opiacés est en baisse passant de 18% en 2022 à 9% en 2023.

Si le cannabis ne concernait que 4% de la population accueillie en 2022, contre 12% en 2021, il est en 2023 absent des produits à l'origine de la prise en charge. Toutefois, il faut noter qu'une partie des personnes accompagnées est consommatrice de cannabis mais n'est pas dans une volonté d'arrêt de cette consommation. L'accès facilité au CBD a également changé le rapport à ce produit. En grande majorité, les personnes accompagnées sont poly-consommatrices.

FOCUS

Une complexification des profils qui impacte le soin et nos pratiques

L'année 2023 a été marquée par l'arrivée d'un public différent au sein du CTR, ce qui n'a pas été sans conséquence au niveau du flux de sorties et de la durée de séjour.

Ce public est majoritairement plus âgé, présentant des comorbidités somatiques multiples et parfois non traitées en lien avec la situation de précarité vécue avant l'arrivée au CTR ou par un défaut d'accès au soin. Il en va de même pour les comorbidités psychiatriques qui concernent 76% des personnes accueillies sur l'année 2023.

L'augmentation du nombre de personnes accueillies pour usage de cocaïne et de crack complexifie l'accompagnement en raison des caractéristiques du produit : fort potentiel addictif, interaction importante avec les pathologies psychiatriques et somatiques, intensité des conséquences du manque (craving) et absence de thérapeutique de substitution.

L'ensemble de ces éléments a conduit à une augmentation significative des départs à l'initiative des résidents et des exclusions. 12% des sortants sur l'année 2023 ont quitté le CTR pour des envies de consommation fortes tandis que 21% ont été exclus à la suite d'introduction de produits, 17% ont quitté le CTR car la vie en collectivité et ses règles étaient trop difficiles pour eux après un vécu en situation d'errance et/ou de trop grand isolement social.

Si la fragilité et la précarisation de ce nouveau public attestent de l'importance d'un accompagnement interdisciplinaire (tant social que médical) afin de pouvoir répondre et accompagner au mieux les différentes problématiques, il met aussi en avant la nécessité de faire évoluer nos pratiques.

Sur l'année 2023, les professionnels du CTR ont adapté leurs réponses face aux épisodes de reconsommation en axant leur accompagnement sur la réduction des risques avec des contrats de sortie week-end personnalisés quant aux conditions de retour et la mise en place de protocoles en cas de difficultés sur l'extérieur.

De même, afin d'éviter au maximum les ruptures de soin, l'équipe a développé des réponses alternatives à cette dernière. Elle a instauré sur site des temps de réflexion individuels mais aussi en groupe sur les problématiques rencontrées (ex : présenter la situation problème au groupe de pairs afin de partager son expérience et bénéficier des retours du groupe, réaliser un écrit en lien avec la situation problème etc). L'exclusion du CTR intervient à l'issue de ces différentes propositions si la situation se répète et qu'elle met en danger le collectif.

Les appartements thérapeutiques

L'association dispose à ce jour de 5 logements dénommés appartements thérapeutiques, (trois à Angers et deux à Cholet). Un sixième logement est toujours recherché auprès des bailleurs sociaux et parc privé.

L'accompagnement proposé en appartement thérapeutique permet à la personne de construire son projet de vie future dans une temporalité adaptée et au moyen d'un projet individuel avec l'appui des professionnels présents sur le dispositif. Un référent dédié accompagne la personne sur une durée maximum de 2 ans et 3 mois. Un co-référent du CSAPA Ambulatoire est également désigné pour permettre un regard pluriel et croisé sur l'accompagnement.

Le suivi est assuré par le CSAPA auquel est rattaché l'appartement.

L'approche bio-psycho-sociale est favorisée dans l'objectif d'une approche globale ainsi les personnes accompagnées peuvent également bénéficier d'un suivi avec un psychologue, médecin addictologue et intervenant socio-éducatif au sein du CSAPA ambulatoire.

Les personnes accompagnées

> Nombre

10 personnes ont été hébergées en appartement durant l'année 2023 : 9 hommes et 1 femme.

5 personnes sont sorties du dispositif au cours de l'année 2023.

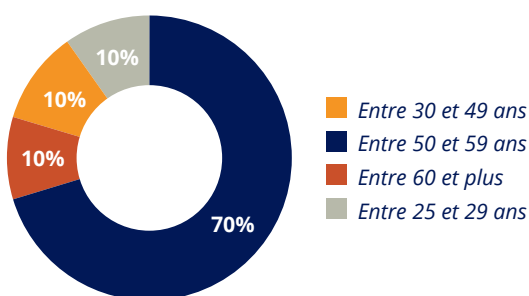
- 4 ont mené leur accompagnement dans le dispositif jusqu'au terme avec des solutions de logement trouvées (2 en logement individuel et durable, 2 en hébergement en institution (ACT et CHRS)).
- 1 personne a été exclue du dispositif à la suite de plusieurs manquements importants au règlement. Elle continue d'être accompagnée aujourd'hui sur le CSAPA ambulatoire.

Le flux des entrées et des sorties engendre une baisse du niveau d'occupation (84 % en 2023 contre 92 % en 2022), lié aussi aux travaux de réfection et de nettoyage d'un des logements.

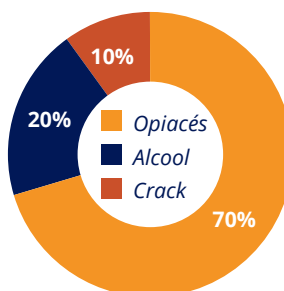
Toutefois, nous pouvons noter que pour 5 sorties sur 2023, 5 entrées dans le dispositif ont eu lieu.

> Âge

La moyenne d'âge des personnes accompagnées dans le service des appartements thérapeutiques est de 43 ans. Elle continue de baisser par rapport aux deux dernières années : 47 ans en 2021, 45 ans en 2022. La catégorie d'âge 30-49 ans reste très largement représentée (70 %).



> Produits à l'origine de la demande :



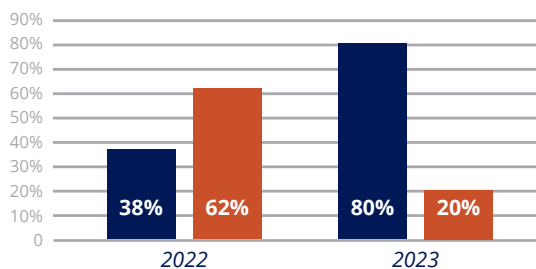
Le produit à l'origine de la demande concerne à 70% les opiacés. La plupart des personnes accompagnées en appartement thérapeutique bénéficient d'un suivi en TSO sur le CSAPA ambulatoire.

Concernant l'alcool, on constate une légère augmentation : 12% en 2022 et 20% en 2023. Si ce produit n'est pas toujours celui à l'origine de la

demande, il convient quand même de distinguer que pour 60% des personnes suivies dans le dispositif, il représente le produit le plus dommageable. La vigilance se maintient donc sur le risque de passage d'un produit addictif à un autre.

Le crack, quant à lui, reste minoritaire avec 10% mais constitue toutefois une nouveauté sur cette année 2023.

> Ressources



■ Revenus d'emploi, retraites, pensions invalidité et assédic
■ RSA, AAH et Prestations sociales

On constate une nette évolution de la proportion des personnes bénéficiant de revenus d'emploi. Un certain nombre bénéficie d'un accompagnement depuis 2021 dans le dispositif. Ils ont ainsi pu ainsi travailler l'insertion professionnelle et/ou faire valoir leurs droits. De plus, les nouvelles personnes entrées dans le dispositif étaient quasiment toutes en situation d'insertion professionnelle et/ou ayant déjà travaillé.

FOCUS

Premier bilan sur les sortants du dispositif

Un premier bilan depuis la départementalisation de l'offre :

- La durée d'accompagnement de 2 ans et 3 mois est globalement respectée.
 - 3 personnes sur 4 ont bénéficié du dispositif pendant 1 an et 9 mois.
 - Une seule personne est restée au-delà de la période impartie en raison de problématiques de santé ayant retardé et surtout modifié le projet de sortie. Cette personne a pu bénéficier d'un accompagnement en ACT lorsqu'un hébergement s'est libéré.
- Les objectifs d'insertion et de logement sont atteints pour l'ensemble des personnes sorties en 2023.

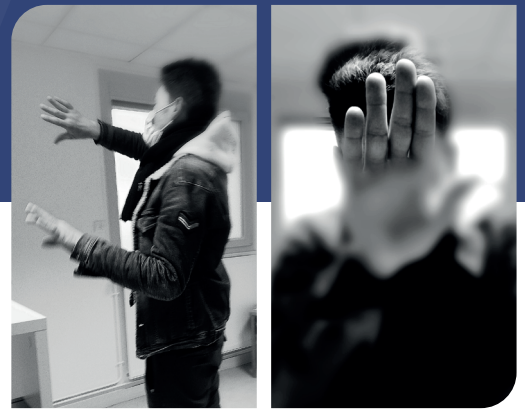
L'ensemble des personnes accueillies en appartement thérapeutique a pu bénéficier durant son accompagnement d'un suivi social, éducatif, psychologique et médical selon les objectifs définis dans le projet individuel.

L'ensemble de ces résultats attestent de la pertinence du dispositif.



CAARUD

LA BOUTIK



Une équipe pluridisciplinaire composée d'Intervenants Socio-éducatif (assistants de service social, éducateurs spécialisés), et d'infirmiers. 9 salariés représentant 4.8 ETP (hors fonction supports et direction)



Organisation géographique

3 lieux d'implantation dans le Maine-et-Loire :

LA BOUTIK

- **Angers**

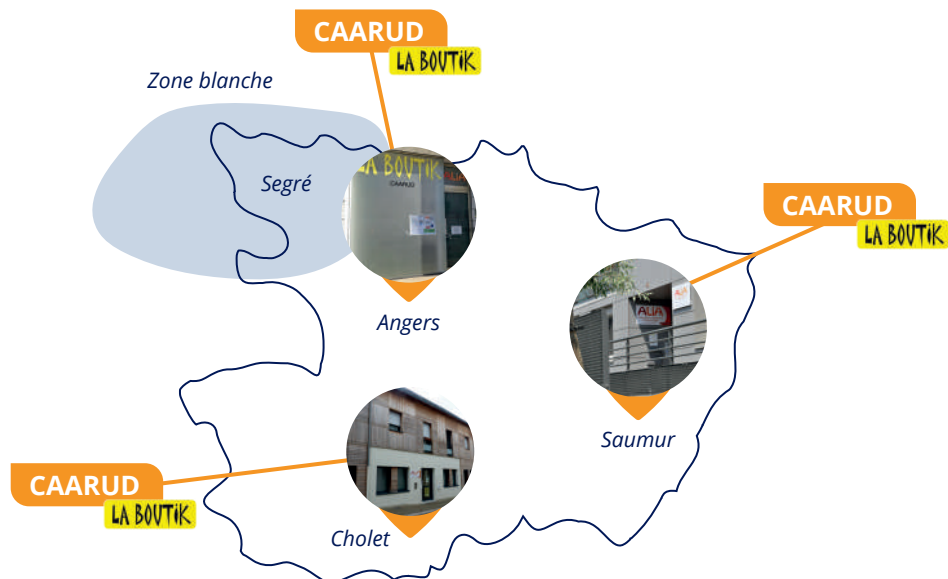
23, rue Marceau
49 000 ANGERS
2.7 ETP (5 salariés)

- **Cholet**

6, rue des
Marteaux
49 300 CHOLET
1.2 ETP (2 salariés)

- **Saumur**

150, rue
des Prés
49 400 SAUMUR
0.8 ETP (2 salariés)

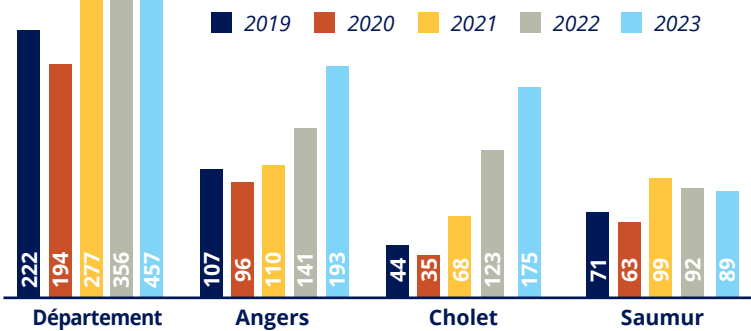


Activité 2023

> Évolution de la file active CAARUD accueillie dans les locaux

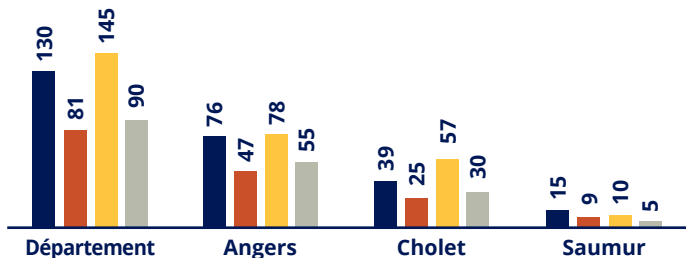
L'année 2023 est de nouveau marquée par une hausse importante de notre file active de près de 30 % (idem qu'en 2022). Cette augmentation de la file active montre la forte attractivité de nos lieux d'accueil qui semblent répondre aux besoins des usagers. Cependant il est à noter une nouvelle légère baisse de la file active du site saumurois qui souffre de plus en plus de sa localisation excentrée et de la paupérisation des usagers qui ont de moins en moins les moyens matériels et financiers de se déplacer.

De plus le renouvellement constant de notre file active montre notre capacité à attirer de nouveaux usagers au sein de nos différents lieux d'accueils.



Taux de renouvellement de la file active : 61 %.

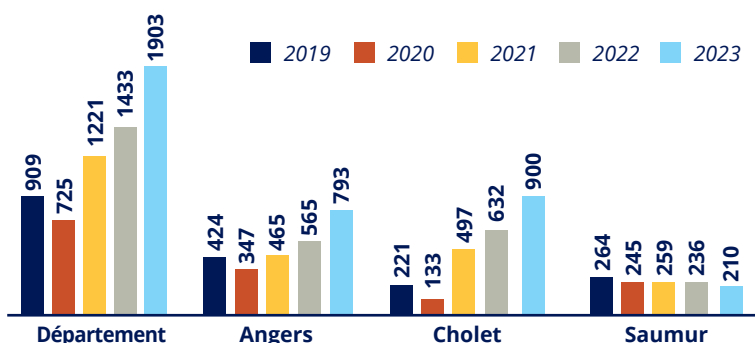
> Évolution de la file active équipe mobile



■ File active équipe mobile 2022
■ File active équipe mobile 2023
■ Dont nouvelle personnes 2022
■ Dont nouvelle personnes 2023

Le nombre de personnes accompagnées dans le cadre des activités des équipes mobiles est en augmentation au niveau départementale. Il est à noter des disparités d'évolution entre les territoires en fonction des modalités d'interventions proposées. L'équipe de Saumur n'ayant pas été en mesure de réaliser de maraudes en 2023 pour diverses raisons sa file active en a été fortement impactée.

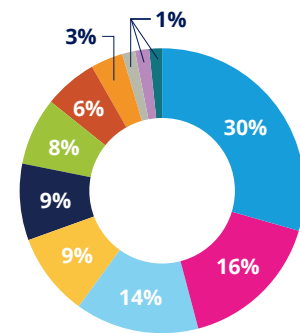
> Évolution du nombre de passages



> Répartition Femme/Homme en 2023



> Produits consommés par les usagers du CAARUD



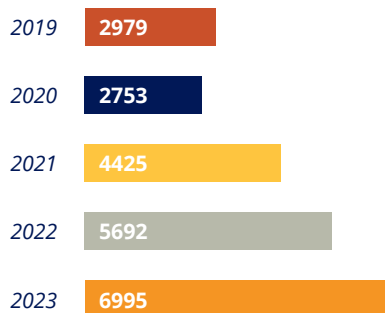
■ Cocaïne ou free base
■ Alcool
■ Héroïne
■ NSP
■ Crack
■ Cannabis
■ Méthadone
■ Buprénorphine, subutex
■ NPS
■ Moscantin-skénan
■ MDMA, ecstasy
■ Amphétamines

L'année 2023 est une fois de plus marquée par l'augmentation de la proportion de cocaïne consommée (+ 7 %) et une légère baisse de la consommation d'héroïne. La cocaïne représente aujourd'hui 39 % des produits consommés. Les autres produits restent plus ou moins stables avec une baisse cependant de 2 % de l'alcool.

Après une augmentation de plus de 17 % du nombre de passages au niveau départemental en 2022 l'année 2023 enregistre une augmentation de presque 33% du nombre de passages.

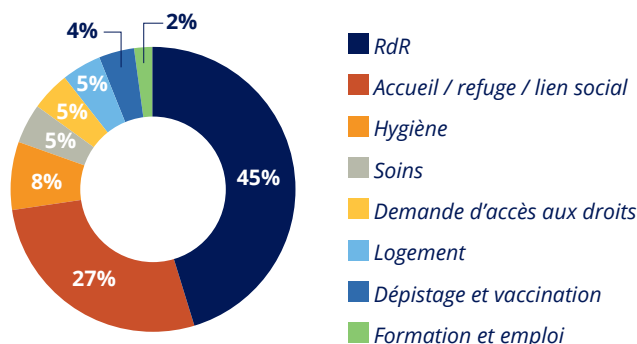
En se référant à l'année 2019 (année de référence pré-COVID) on peut noter une augmentation du nombre de passage de plus de 109 %.

> Évolution du nombre d'actes réalisés :



Au-delà de cette forte augmentation du nombre de passages il est à noter également une augmentation de **23 %** des actes réalisés.

> Répartition des actes prodigués au CAARUD



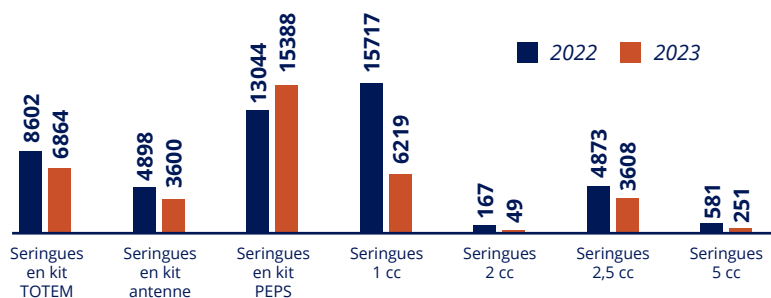
Si les actes liés à la RdR et à l'accueil restent majoritaires il est à noter que les usagers sont sensibles aux autres offres proposées par le CAARUD. Les actes liés aux démarches d'insertion sociales représentent 12 % de la répartition du type d'actes prodigués.

> Matériel de RdR délivré sur le département :

Matériels d'injection :



Évolution délivrance de seringues :

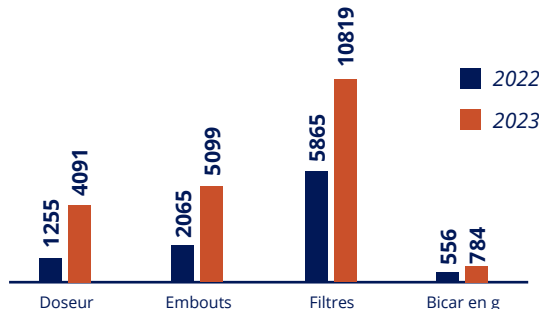


On peut observer une importante baisse du nombre de seringues délivrées par le CAARUD hormis le nombre de seringues délivrées via nos PESP. La modalité de consommation par injection a donc tendance à baisser.

Matériels d'inhalation :



Évolution matériel pour fumer cocaïne basée :



Evolution en Pourcentage :

+226 %

Doseur (pipe)

+147 %

Embouts

+84 %

Filtres

+41 %

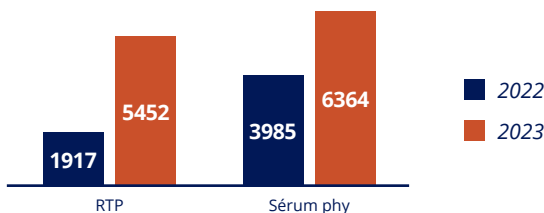
Bicarbonate

La délivrance de matériel pour fumer la cocaïne basée a explosée en 2023. Cette augmentation montre l'importance de la consommation de cocaïne chez nos usagers. Il est intéressant de mettre cette augmentation en corrélation avec l'augmentation de la part de la cocaïne dans les produits consommés. En effet cela met en exergue l'importance de la quantité de produit consommée.

Matériels de sniff :



Évolution délivrance matériel de sniff



La quantité de matériel de sniff délivré est elle aussi en très nette augmentation (+ 184 %). Cette augmentation s'explique notamment par la mise à disposition de matériel Rdr dans le cadre des soirées organisées par les « collectifs de son ».

> Analyse de drogue

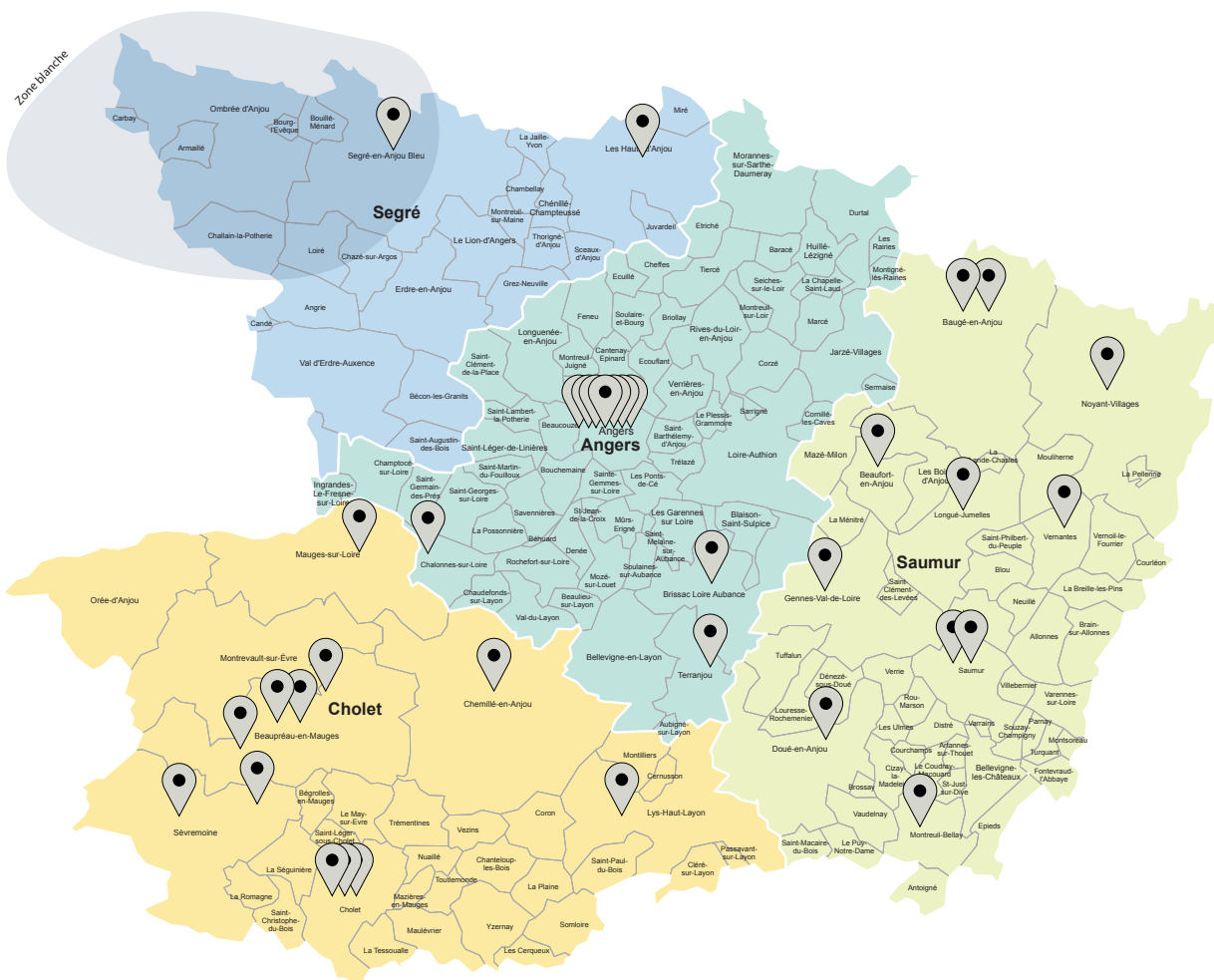
Dans un objectif de réduction des risques le CAARUD ALIA participe au réseau régional « Analyse ton Prod » et au dispositif nationale SINTES (Système d'identification national des toxiques et des substances). Grâce à ce double dispositif une vingtaine d'analyses ont été réalisées sur l'année 2023.

> Les Programmes d'Echange de Seringues en Pharmacie (PESP) :

7694 kits Exper ont été délivrés via nos pharmacies partenaires en 2023.

35 pharmacies partenaires au 31/12/23 réparties sur le Maine et Loire.

Au-delà de cette délivrance ces pharmacies partenaires nous permettent de faire du lien avec les usagers et ce sur l'ensemble du territoire. En effet, sur chaque kit un sticker est collé et nous permet de présenter nos différentes missions et de donner nos coordonnées.



FORMATION



Depuis l'obtention de la certification QUALIOPI en décembre 2021, ALiA a expérimenté la mise en place des éléments de certification, soit la mise en place des 19 étapes d'ingénierie de formation.

Suite à l'audit de surveillance du 9 octobre 2023, ALiA a obtenu une décision favorable au maintien de notre certification QUALIOPI.

Le service Formation d'ALiA a pour mission principale de développer et de renforcer les compétences en addictologie des différents acteurs qui nous sollicitent. Il contribue à développer le travail de partenariat, à améliorer les pratiques et les postures professionnelles et donc l'accompagnement des publics, à travers une approche multifactorielle et plurielle des conduites addictives.

Nos objectifs sont de permettre un travail autour des représentations, des savoirs-être et savoirs-faire ; de réfléchir à partir des expériences des personnes rencontrées et proposer des programmes et des interventions adaptés aux demandes des structures, institutions, écoles, en fonction des objectifs et du temps disponible.

Un des atouts d'ALiA réside dans le fait que ces interventions s'appuient sur l'expérience clinique développée au sein du CSAPA et du CAARUD. Nos modalités d'intervention sont articulées avec le pool formateurs d'ALiA en fonction des demandes.

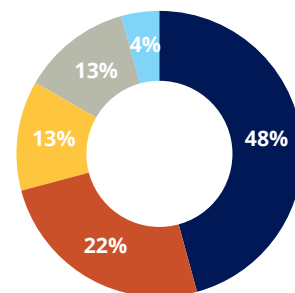
L'organisation du service formation

La mission de formation est pilotée par un binôme avec Delphine CARPENTIER sur la partie pédagogique et Gwénaëlle SIMON sur la partie organisationnelle, administrative et logistique.

La formation d'ALiA s'organise avec une équipe dédiée « Pool Formateurs » où les professionnels d'ALiA s'inscrivent de façon volontaire et impliquante selon les disponibilités et les intérêts.

Le pool de formateurs a été dynamique et sollicité, puisque 23 des 28 personnes constituant le pool, sont intervenues en 2023.

Le Pool demeure pluridisciplinaire avec une large représentativité des métiers :



■ *Travailleurs sociaux* ■ *Médecins*
■ *IDE* ■ *Autres*
■ *Psychologues*

Les thèmes abordés

Notre spécificité est de co-construire avec le demandeur le programme de formation, nous adaptons le contenu, la durée d'intervention et les modalités, en fonction des attentes et des besoins de la structure demandeuse.

Les formations en 2023 :

Les formations en 2023 :

- Jeunes et prise de risque
- Concepts de base et approches thérapeutiques en addictologie
- Analyse de pratique en addictologie
- UFR Santé : soins en addictologie, repérage et prévention des conduites addictives, notions de base en addictologie, accompagner le patient toxicomane...
- Centres de formation (social) : approche des publics vulnérables et conduites addictives, notions de base en addictologie ...
- Addictions : éléments théoriques, évaluation et orientation
- Conduites addictives : lien santé et justice

Globalement, nous constatons que :

Le nombre d'actions de formation a augmenté de + 33 % ; le nombre d'heures dispensées a diminué de - 22 % ; Et le nombre de personnes ayant participé à nos actions a augmenté de + 102 %

Dorénavant des formations récurrentes, inscrites dans les catalogues de formation pour la formation continue des salariés, sont la très grande partie de nos interventions, avec des formations longues.

Quelques chiffres

887

personnes formées

60

journées de formation

353

heures de formation

23

formateurs

35

formations

dont 16 nouvelles :
19 formations continues
16 formations initiales

Globalement, nous constatons que :

- **Le nombre d'actions de formation a augmenté de + 9 %**
- **Le nombre d'heures dispensées a augmenté de + 22 %** (après une baisse de 22 % en 2022)
- **Et le nombre de personnes ayant participé à nos actions a diminué de 13 %**

Des formations récurrentes, inscrites dans les catalogues de formation pour la formation continue des salariés, représentent une partie importante de nos interventions, avec de plus en plus de formations longues (de 4 à 6 jours).

Les perspectives 2024

En 2023, nous nous étions fixé l'objectif de développer la dimension départementale avec le souhait d'offrir une même offre de service quel que soit le lieu du département. En 2023, une formation a été mise en place auprès de partenaires du chemillois (La Locomotive) et auprès de professionnels de l'AFODIL. Cependant sur le territoire de Saumur ont été réalisées exclusivement des interventions en formation initiale.

En 2024, ALiA modifie son organisation en augmentant le temps dédié à la coordination de l'activité de formation, cette réorganisation va permettre de garantir un process et une qualité de suivi de notre activité de formation.

En septembre 2024, afin de renouveler notre certification Qualiopi, un nouvel audit sera réalisé par l'AFNOR.

ANIMATION TERRITORIALE - PARTENARIAT

L'association entretient et développe toutes actions partenariales afin de communiquer et accompagner au besoin les structures à l'échelle du territoire. Cette action est menée par l'ensemble des professionnels et en particulier par la direction, les chefferies de service, la Responsable du développement des partenariats (0,65 ETP). Une action spécifique est menée au travers l'animation du comité des acteurs en addictologie du Maine-et-Loire.

L'activité 2023



Le CAAAd49 compte 31 structures en 2023.

Les partenaires de l'addictologie, du social, de l'insertion, de la justice, de l'éducation, etc... se sont réunis à 3 reprises lors des conférences des partenaires.

> P'tits dèj addicto

Les « P'tits dèj addicto » s'organisent 2 fois par an sur chaque territoire (Angers, Cholet, Saumur, Segré). Ces temps d'échanges ont pour objectifs de :

- Favoriser la connaissance interprofessionnelle et interinstitutionnelle
- Développer une culture commune en addictologie.

En 2023, les 8 'P'tits dèj addicto' programmés ont été réalisés.

Au total, 104 personnes ont participé représentant 41 structures différentes.

Sur ces 41 structures, 25 ne sont pas membres du CAAAd49.

> La communication

Le site internet du CAAAd49 – www.caad49.fr est la version numérique de la plaquette, il permet de trouver une structure en addictologie par recherche géographique et/ou par type d'accompagnement.

- Plus de 2 800 connexions sur le site www.caad49.fr (+17% par rapport à 2021) et près de 6 000 pages consultées (+25% par rapport à 2021).

> Le partenariat

Poursuite des participations à différentes instances partenariales :

- Les Contrats Locaux de Santé, notamment celui de Cholet en 2023 avec participation à la mise en place d'un ciné-débat et la réflexion pour la mise en place d'une formation auprès des professionnels du territoire.
- La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé des Vallées de l'Anjou Bleu (Groupe de travail Prévention)
- La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de Mauges Communauté (Groupes de travail « Prévention » et « Accès aux soins volet professionnel »)

Ces différentes rencontres permettent d'identifier des besoins sur les différents territoires du département : donner de la visibilité aux professionnels de santé sur le parcours de soin du patient en addictologie, soutenir leurs pratiques en addictologie et l'accompagnement vers le soin.

Participation « Carrefour de l'addictologie » de Segré

Le Contrat Local de Santé de l'Anjou Bleu a organisé une journée de partage et d'échanges le 28 novembre 2023.

Cette journée a rassemblé 85 personnes et 20 intervenants.

La plaquette du CAAAd49 « Les acteurs de l'addictologie du Maine-et-Loire » à destination des professionnels et bénévoles a été réactualisée pour une version 2023.

- 1 600 plaquettes « Les acteurs de l'addictologie du Maine-et-Loire » ont été distribuées en 2023.



ANIMATION DE LA VIE ASSOCIATIVE

La Gouvernance

Qui ?

L'association ALiA est composée d'adhérents majoritairement personnes physiques qui se regroupent dans les cadres des instances statutaires, (Conseils d'administration, bureaux, Assemblée Générale,...).

Le Conseil d'Administration est composé à ce jour de 11 membres : 4 femmes et 7 hommes.

Les membres du conseil sont élus par l'Assemblée Générale pour trois années. Leur mandat est renouvelable.

Combien ?

L'assemblée générale s'est réunie 1 fois au cours de l'année 2023. Le Conseil d'Administration s'est lui réuni à 3 reprises au cours de l'année.

Les membres du bureau de l'association composé de 6 administrateurs se sont retrouvés à 7 reprises.

Sur quoi ?

Au-delà des aspects règlementaires habituels (arrêté des comptes et des budgets) les membres ont travaillé sur les sujets suivants :

- Le livret d'accueil au CSAPA Ambulatoire
- Les règlements de fonctionnement du CSAPA
- L'évaluation externe

Au-delà des instances statutaires, les membres se réunissent dans le cadre de rencontres plus thématiques telles la journée institutionnelle annuelle.

> Les objectifs :

- Partager de l'information relative aux enjeux, aux perspectives d'évolution du secteur
- Être en lien avec les salariés de l'association
- Se rencontrer entre adhérents, faire vivre la dynamique associative

L'inscription de l'association ALiA dans son environnement

> ALiA adhère aux organismes :

- Fédération Addiction (Membre du Conseil d'Administration de la fédération et délégué régional de la Fédération pour la région)
- URAA (Union Régionale des Acteurs en Addictologie, Membre du Conseil d'Administration de l'Union)
- URIOPSS Pays de Loire
- FEHAP

> Au-delà, ALiA par l'intermédiaire de son directeur siège à :

- CRSA (Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie)
- CTS Maine et Loire (Conseil Territorial de Santé)
- DAC Maine et Loire (Dispositif d'Appui et de Coordination, Membre du Conseil stratégique)
- IRESA (Inter Réseau de l'Economie Sociale et Solidaire en Anjou)

“ Vous êtes personne physique, représentant de personnes morales, partenaire, vous souhaitez vous impliquer au sein d'ALiA, n'hésitez pas à nous contacter ”

En 2023, pour plus de facilité, une page web spécifique au niveau du site internet ALiA :

Devenez acteur de l'association : adhérez à ALiA (alia49.fr)

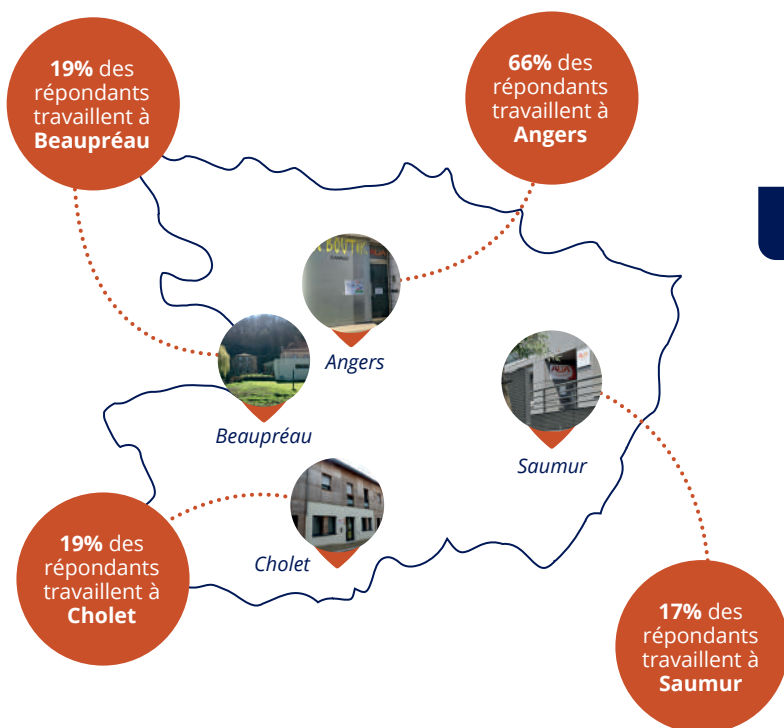
L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL

L'association a initié par la voix de son Conseil d'Administration en novembre 2021, sa volonté affirmée de s'inscrire durablement dans une démarche RSE (Responsabilité sociale/sociétale des Entreprises/Organisations). Ceci s'est traduit entre autres par le travail sur deux axes spécifiques avec la nomination de pilotes associés.

Qualité de vie et conditions de travail (QVCT)

La démarche QVCT d'ALiA est pilotée par trois professionnelles : une éducatrice spécialisée (membre élue du CSE), la cheffe de service du Centre Thérapeutique Résidentiel et la responsable qualité de l'association.

Fin 2022 une enquête a été diffusée à l'ensemble des salariés d'ALiA pour évaluer leur niveau de satisfaction quant à leurs conditions de travail. L'analyse et la diffusion des résultats de cette enquête a eu lieu début 2023.



53 professionnels ont répondu à l'enquête

Taux de retour **66 %**

75 %

des répondants sont des personnels de l'accompagnement et du soin

23 %

des répondants sont des personnels technique et/ou administratif

Certains n'ont pas renseigné leur fonction

Les résultats de l'enquête QVCT :



Aiment leur travail
4% sont neutres - 0% n'aiment pas leur travail



Se sentent globalement bien au sein d'ALiA
2% sont neutres - 4% ne se sentent pas bien



Ont confiance en leur avenir au sein d'ALiA
13% sont neutres - 6% n'ont pas confiance



Recommandent ALiA comme un endroit où il fait bon travailler
21% sont neutres - 2% ne recommandent pas ALiA - 4% sans réponse

Les trois professionnelles en charge de la démarche QVCT sont ensuite allées à la rencontre de chaque équipe pour recenser les idées des salariés qui permettraient d'améliorer leurs conditions de travail.

En parallèle, l'équipe QVCT a initié de nouvelles actions :

- Le lancement d'un « Vis ma Vie » pour permettre aux professionnels de découvrir un autre poste, une autre activité, un autre site... Ce projet a aussi pour ambition de renforcer l'interconnaissance entre les professionnels.
- La création d'une nouvelle rubrique dans la lettre mensuelle des salariés : « l'info QVCT ». Cette rubrique vise à diffuser un panel d'articles différents proposant aux salariés des idées, techniques, outils, témoignages...

Projets 2024 :

- Définition et communication d'un plan d'actions QVCT pour chaque site ALiA, à l'appui des idées émises par les professionnels fin 2023.
- Le « Vis ma vie » courant juin 2024.
- Organisation de la journée institutionnelle en septembre 2024 sur le thème de la QVCT

Démarche environnementale et approche territoriale

Tout comme pour la partie QVCT, cet axe est piloté par deux professionnels de l'association. Leur travail s'est inscrit au cours de l'année 2023 sur un diagnostic de l'existant et la priorisation d'actions à mener par la suite.

Les premiers éléments de suivi :



La fourniture et la consommation d'énergie

Dans le cadre des travaux sur le site principal de Landemaure :
Mise en place d'un système de ventilation double flux, isolation complémentaire des plafonds, limitation des climatisations, renouvellement des systèmes de régulation chauffage...



Les achats alimentaires

Etude comparative menée au cours de l'année sur les différents achats alimentaire légume et viande au CTR.
Priorisation faite pour des achats locaux (circuits courts) avec principe de réalité économique.



La fourniture et la consommation de papier

Sujet à travailler au cours de l'année 2024 pour optimisation des consommations (paramétrage des imprimantes,...)



Le tri sélectif et les écogestes

Mise en place sur le site angevin des collectes papiers.



Les modes de transport des salariés dans le cadre de leur exercice professionnel

Etude en cours dans le cadre du renouvellement de la flotte automobile de l'association pour mise à la route de véhicules électriques.
Installation sur le site d'Angers de bornes de recharges électrique



www.alia49.fr

Siège social

8, rue du Landemaure - 49000 ANGERS
Tél. 02 41 47 47 00 - Fax. 02 41 47 44 00
administration@alia49.fr



Réalisation : Agence MonaGraphic